



# *Pour l'Union Populaire, Lunel frère et solidaire !*

Programme municipal pour LUNEL

2026-2032

*Citoyennes et citoyens engagé-e-s, nous portons un projet de démocratie participative concrète, de transparence dans l'action publique, de lutte contre la précarité et de bifurcation écologique. Toutes et tous Lunelloises et Lunellois, par-delà la peur de l'autre et les fausses divisions que certains discours voudraient nous imposer, c'est ensemble que nous serons plus forts pour faire face aux défis du changement climatique et aux ravages du néolibéralisme.*

*Nos 409 propositions, fruit d'un long travail collectif ancré dans les réalités de notre commune, souhaitent apporter des solutions durables aux urgences de notre territoire.*

*Nous ne nous contenterons pas de rénovations de façade. Ce programme se veut de rupture. Rupture bienveillante et optimiste avec un ordre injuste pour faire de Lunel une ville frère et solidaire !*

*Les candidates et candidats.*

## Sommaire

Lunel, ville citoyenne.....	4
Nous partagerons le pouvoir.....	4
Nous favoriserons l'intervention populaire active et permanente.....	5
Nous abolirons les privilèges et nous supprimerons les risques de corruption.....	7
Nous affronterons les politiques austéritaires et nous nous libérerons de la finance.....	8
Lunel, ville fière de ses services publics.....	10
Nous garantirons le droit à l'eau.....	10
Nous étendrons le domaine du commun.....	11
Nous redresserons le statut des agents publics.....	12
Nous mettrons en place des cantines 100 % Bio et locales.....	13
Lunel, ville apaisée et humaine.....	15
Nous assurerons le droit à la sûreté.....	16
Nous lutterons contre le trafic de stupéfiants et ses effets.....	17
Lunel, ville du logement digne.....	19
Nous travaillerons pour garantir le droit à un logement digne.....	19
Nous défendrons et développerons le logement public et social.....	21
Nous inventerons une propriété non spéculative du logement.....	22
Lunel, ville où il fait bon se déplacer.....	24
Nous développerons les services publics de transport accessibles à toutes et tous à Lunel.....	24
Nous permettrons à chacun·e d'utiliser moins la voiture pour se déplacer.....	26
Lunel, ville ancrée dans la solidarité.....	29
Nous adopterons un plan communal de lutte contre la pauvreté et la précarité.....	29
Nous façonnerons les écoles où il fait bon apprendre.....	30
Nous faciliterons l'accès aux soins et développerons la prévention.....	32
Nous prendrons soin de l'enfance.....	33
Nous prendrons soin de nos aînés et favoriserons le bien vieillir.....	34
Lunel, ville de la bifurcation écologique.....	35
Nous instaurerons la planification écologique communale.....	36
Nous engagerons la bifurcation énergétique.....	37
Nous anticiperons les effets du changement climatique en matière de risques écologiques.....	38
Nous lutterons à Lunel contre l'étalement urbain et pour le retour de la nature en ville.....	40
Nous établirons un droit à la nuit, au silence et à un espace libéré du consumérisme.....	41
Nous nous engagerons pour la condition animale.....	42
Nous engagerons la dépollution.....	43
Nous transformerons Lunel en commune zéro déchet.....	44
Nous ferons de Lunel une commune productive qui répond aux besoins de ses habitants.....	45
Nous soutiendrons et développerons l'agriculture biologique et locale.....	47
Nous défendrons le petit commerce face aux géants de la grande distribution.....	49
Lunel, ville de la nouvelle France.....	51
Nous combattons le racisme.....	51
Nous combattons le sexisme et les LGBTIphobies.....	52
Nous ferons de Lunel une commune accessible.....	54
Nous ferons vivre la laïcité et l'égalité.....	55
Nous émanciperons par la culture.....	56
Nous promouvrons le sport populaire.....	57
Nous encouragerons la vie associative.....	58



## Lunel, ville citoyenne

La commune est l'échelon fondateur du pouvoir populaire en France, héritier direct de la Révolution de 1789 et des idéaux d'engagement intense et de citoyenneté active de la Commune de Paris (1871).

Face à une constitution jugée "d'inspiration monarchique" et à des gouvernants méprisant la souveraineté populaire, nous œuvrons pour un **nouveau communalisme**. Ce modèle vise à redonner le pouvoir direct aux citoyens et citoyennes, en les impliquant dans les grands projets, en expérimentant la révocabilité des élu·e·s, en empêchant tout risque de corruption, et en refusant les privilèges du pouvoir et de l'argent.

Comme dans les nombreuses autres communes où sera élue à la majorité une gauche de rupture, **Lunel sera le lieu où débutera concrètement la révolution citoyenne**, ouvrant la voie à l'Assemblée Constituante et à la 6<sup>ème</sup> République.

Ainsi, **nous redonnerons du pouvoir au conseil municipal** en limitant au strict minimum les délégations du Conseil municipal au Maire. Par exemple, le Maire ne pourra pas décider seul ni de la préparation, ni de la passation des marchés publics.

A Lunel, nous mettrons immédiatement en place un autre mode de fonctionnement de la municipalité où **les habitants et habitantes pourront intervenir directement dans l'évolution de leur ville**.

*Par exemple, dès la première année !*

- Deux votations citoyennes seront organisées : sur le tracé de la déviation de la **RN 113** et sur l'aménagement du **Mas de Fourques** (future Gendarmerie).
- Le **RIC communal** sera possible.
- Au moins **12 Conseils de quartier citoyens de proximité** seront créés et ouverts à tous les habitants à partir de 16 ans.
- Les habitant·e·s disposeront de **15 minutes pour poser leurs questions** lors de chaque conseil municipal.
- Toutes les élues et élus de notre liste auront signé la **Charte Anticor**.
- **Tous les rendez-vous des élus** avec les représentant·es d'intérêts privés et toutes les notes de frais des élus **seront publiés**.
- Un **comité citoyen d'habitant·e·s** tiré·e·s au sort sera installé et chargé **de réaliser un audit de la dette communale** et d'**identifier l'action des lobbies privés**.

## Nous partagerons le pouvoir

À plusieurs reprises, la souveraineté populaire a été piétinée par les néolibéraux (contournement du "non" au référendum de 2005 sur le traité européen, refus d'Emmanuel Macron de nommer une Première ministre issue du Nouveau Front Populaire en 2024,...).

## *Programme de la liste « Pour l'Union Populaire, Lunel frère et solidaire »*

A Lunel, nous mettrons en place immédiatement de nombreux outils de démocratie directe, notamment les **votations citoyennes** et les Référendums d'initiative citoyenne (RIC). Ces mesures sont plébiscitées par les Françaises et Français.

Dès la première année de notre mandat, nous nous engageons à :

- Consulter les habitants et habitantes en organisant des **votations citoyennes** dont le conseil municipal s'engage à respecter le résultat, sous réserve de l'atteinte d'un quorum de participation, sur les grands sujets communaux tels que :
  - les grands projets d'aménagement comme l'aménagement du Mas de Fourques, la déviation de la RN 113,... ;
  - le cas échéant, le devenir de l'Ehpad de la République et de la caserne Vauban ;
  - l'intercommunalité sur la question de la régie de l'eau ;
  - l'organisation des temps périscolaires ;
  - l'évolution des tarifs pour les grands services municipaux, etc...
- Donner la possibilité d'organiser un Référendum d'initiative citoyenne (RIC) communal dont le conseil municipal s'engage à respecter le résultat sous réserve d'une participation minimale. Pour cela, il suffit qu'une pétition réunisse au moins 10 % des habitant-e-s de 16 ans au moins, et la votation citoyenne sera organisée à l'échelle de la commune.
- Accorder le **droit de vote aux mineur-e-s de plus de 16 ans et aux étranger-ère-s résidant sur le territoire communal** lors des votations citoyennes.
- **Enregistrer les séances du conseil municipal** et mettre les vidéos en accès libre sur le site internet de la commune.
- Consulter le conseil municipal au moment du choix du parrainage des candidat-es à l'élection présidentielle.

Dès mi-mandat, nous aurons :

- Fait signer aux élu-e-s une charte dans laquelle ils s'engagent individuellement à **respecter une votation sur leur révocation** dans le cas où 10 % du corps électoral signe une pétition vérifiée le demandant et lorsque la votation atteint le taux minimal de participation de 50 % et que la majorité des 3/5<sup>ème</sup> des suffrages est atteinte.

Nous continuerons à :

- Organiser des **rendez-vous citoyens avec les élu-e-s sur le terrain** pour favoriser les échanges de proximité,
- **Ouvrir toutes les commissions** municipales et intercommunales à l'**opposition**.

**Nous favoriserons l'intervention populaire active et permanente**

Les communes sont le lieu privilégié pour **forger une nouvelle culture démocratique** qui dépasse la simple élection des représentant-e-s.

## *Programme de la liste « Pour l'Union Populaire, Lunel frère et solidaire »*

A Lunel, nous mettrons en pratique l'**intervention directe** des habitants et habitantes dans la prise de décision locale, au-delà de l'élection municipale.

Dès la première année de notre mandat, nous nous engageons à :

- Mettre en place des **conseils de quartier citoyens de proximité** ouverts à tout-es les habitant-e-s de plus de 16 ans ;
- Fixer les règles d'utilisation des **budgets participatifs** de ces conseils de quartier avec les habitant-e-s en assurant la transparence tout au long du processus ;
- Mettre en place des **dispositifs de garde d'enfants gratuits** pour les personnes participant aux conseils citoyens ;
- **Renforcer le Conseil citoyen des Quartiers prioritaires de la Ville (QPV)** : nous donnerons la possibilité à cette structure indépendante du pouvoir politique d'**inscrire un point à l'ordre du jour à chaque conseil municipal** ;
- Favoriser le développement et s'appuyer sur les démarches de l'**éducation populaire** pour multiplier les modes de participation citoyenne à la vie municipale (enquêtes participatives, cahiers de doléances, assemblées de quartiers, marches exploratoires, interventions d'associations dans les collèges, lycées, centres sociaux...) ;
- Lancer une campagne locale d'**inscription sur les listes électorales** ;
- **Ouvrir l'ensemble des instances participatives aux mineur-es de plus de 16 ans** et aux étranger-es résidant sur le territoire communal ;
- Donner aux habitants et habitantes de Lunel la possibilité d'organiser une pétition qui, si elle réunit au moins 5 % des habitant-e-s, est **défendue en conseil municipal par le ou la citoyen-ne porteur-se de la pétition** et donne lieu à une réponse du conseil. Le conseil sera suspendu pour autoriser légalement ce temps d'échange **durant 15 minutes**.
- **Mettre en place une communication claire sur internet**, les réseaux sociaux, par mail et dans le journal municipal **permettant à chacun-e d'être au courant des points et des enjeux** discutés lors du prochain conseil municipal ;
- Mettre fin aux interdictions de distribution de tracts et de rassemblement dans l'espace public ; développer les **panneaux d'expression libre** ; mettre à disposition un **réseau de salles accessibles gratuitement** en semaine et les week-ends pour les associations, syndicats et partis politiques, y compris hors périodes électorales.

Dès 2027, nous aurons :

- **Doté les conseils de quartier citoyens de proximité de budgets participatifs** communaux d'un montant dépassant un plancher minimum de 10 % du budget d'investissement hors investissements contraints (rénovations des écoles et bâtiments publics...) ;
- Organisé un **débat d'orientation public et participatif pour le budget général** de la commune.

Dès mi-mandat, nous aurons :

- Assuré l'**accessibilité de toutes les communications institutionnelles** (langage facile à lire et à comprendre, sous titrage, LSF, version audio, usage du braille) ;
- Progressivement, associé les organisations syndicales à la vie communale, **développé et rénové les**

**maisons des syndicats et les bourses du travail.**

- Garanti un véritable contrôle citoyen de la gestion des services publics locaux ;
- Soutenu les initiatives locales en faveur de la mise en place d'assemblées citoyennes indépendantes chargées d'exercer un **contrôle populaire de la politique communale** ;
- Créé un **forum citoyen numérique communal ou intercommunal** sur lequel s'organiseraient des débats, des consultations, des co-élaborations de textes ou de projets, en complément des autres formes de participation ;
- Fait reposer les outils d'e-démocratie sur des **logiciels libres**, respectueux de la protection des données ;
- Favorisé dans chaque collectivité des **hackathons civiques**, c'est-à-dire des événements réunissant des citoyen·nes, des élu·es, des développeur·euses dans le but d'améliorer les outils numériques et de transmettre leurs savoirs. Les solutions développées dans ce cadre deviendront un bien commun.

Nous continuerons :

- Pour le budget comme pour les grands projets, à **mettre en place en amont des dispositifs d'information et de co-élaboration** en s'appuyant sur les structures de participation populaire et les techniques de **l'éducation populaire**.

## **Nous abolirons les privilèges et nous supprimerons les risques de corruption**

Il faut **séparer les mairies du monde de l'argent**. La corruption est une réalité à laquelle près de 40 % des communes françaises sont confrontées.

Pour la liste « Pour l'Union populaire, Lunel frère et solidaire », **le mandat d'élue ne doit pas être une carrière pour s'enrichir mais un service rendu aux habitants**.

Dès la première année de notre mandat, nous nous engageons à :

- **Rendre publique la déclaration de patrimoine** du maire ;
- **Limiter les délégations du conseil municipal au Maire et ses adjoints** au strict minimum. Le Conseil municipal doit être le lieu où toutes les décisions majeures sont prises ;
- Exiger des élu·es qu'ils publient tous leurs rendez-vous avec les représentant·es d'intérêts privés ; refuser cadeaux, gratifications, avantages en nature de toute sorte venant d'entreprises ;
- Instaurer un plafond aux indemnités de maire et de président·e d'EPCI : pas plus de trois fois le salaire de l'agent·e le moins payé à temps plein ;
- Signer la Charte Anticor ;
- Supprimer les jetons de présence des Conseils d'administration des structures liées à la ville de Lunel (les jetons de présences sont des indemnités que perçoivent les administrateurs lors des réunions des conseils d'administration, à Lunel c'est le cas de l'hôpital) ;

## *Programme de la liste « Pour l'Union Populaire, Lunel frère et solidaire »*

- Encadrer l'usage des frais de réception pris en charge par les finances municipales notamment pour empêcher qu'ils soient utilisés pour des événements uniquement destinés à la majorité ou pour un événement privé ;
- Nous ne recourons pas aux voitures avec chauffeurs et aux voitures de fonction attribuées mais nous développerons un parc commun de véhicules et de vélos / vélos cargo électriques pour la mairie et les équipes municipales et les élus. Nous instaurerons la sobriété dans l'octroi d'avantages matériels aux élu·es.

## **Nous affronterons les politiques austéritaires et nous nous libérerons de la finance**

**Depuis 15 ans**, les collectivités locales en général et **les communes en particulier subissent les politiques d'austérité.**

Les gouvernements de Nicolas Sarkozy, François Hollande et Emmanuel Macron ont multiplié les attaques contre les finances des communes comme moyen de réduire le champ du service public et d'étendre partout le marché.

**Depuis 2011, l'indexation de la Dotation globale de fonctionnement (DGF) sur l'inflation a été supprimée.** Son montant a été baissé plusieurs fois depuis.

Des impôts locaux ont été supprimés au nom de la politique de l'offre, sans qu'ils ne soient compensés dans les finances locales.

La suppression de **la taxe d'habitation, y compris pour les plus riches, a par exemple coûté 2 milliards d'euros aux communes.**

Ces politiques ont renforcé la dépendance des communes à la finance vorace. **Lunel doit maintenant entrer en résistance pour obtenir la fin de l'austérité.**

Dès la première année de notre mandat, nous allons :

- **Exiger l'augmentation des dotations** (DGF, maintien de l'autonomie fiscale, compensation à 100 % de la suppression de la taxe d'habitation...) et organiser des actions, si nécessaires de désobéissance, coordonnées avec d'autres collectivités, pour **exiger du gouvernement l'augmentation des dotations de l'État aux communes.** Nous **publierons en détail et de façon transparente et compréhensible** toutes les données liées aux dotations publiques.
- **Supprimer le coefficient correcteur de la taxe d'habitation** et **exiger plus de transparence** dans les modes d'attribution de la DGF.
- Mettre en place un **réseau de communes** chargé notamment de l'organisation annuelle de Rencontres nationales de la solidarité territoriale pour analyser et **mettre en lumière les inégalités territoriales** et **porter des campagnes nationales reposant sur la solidarité plutôt que la concurrence entre territoires.**

*Programme de la liste « Pour l'Union Populaire, Lunel frère et solidaire »*

- **Installer un comité citoyen tiré au sort chargé**, avec les moyens et l'accompagnement de la collectivité, **de réaliser un audit de la dette communale et intercommunale** pour dénoncer les emprunts toxiques éventuellement contractés et **identifier l'action des lobbies privés**.
- **Travailler avec des banques coopératives** pour s'affranchir de la mainmise des institutions financières.
- **Refuser la notation des budgets de nos communes** et de nos intercommunalités **par les agences de notation** et privilégier la notation « extra-financière » qui **évalue la durabilité des politiques en matière environnementale et sociale**.
- **S'opposer aux réseaux d'alerte sur les finances publiques locales de l'État**, qui infantilise les élu-es locaux.
- **Réclamer un calcul des capacités de financement de la commune en fonction de l'amortissement des équipements publics** et non les 12 années consacrées par la loi.
- **Identifier immédiatement tous contrats déraisonnables** pour les finances publiques municipales signés par les majorités précédentes, **et les dénoncer**, souvent au profit d'entreprises privées.

## Lunel, ville fière de ses services publics

L'**austérité budgétaire** brutale menée à l'échelle nationale **réduit et casse nos services publics**.

Nos **biens communs sont sacrifiés, privatisés**. L'échelle communale est un lieu de **résistance** !

Notre mandat sera marqué par la volonté **d'étendre le domaine du commun, notamment en mettant fin à la Délégation de Service Public de l'eau par le privé** en bâtissant une majorité alternative au sein du Conseil Communautaire, pour **passer en régie publique intercommunale** la gestion de l'eau en mettant en évidence les marges et les bénéfices de l'opérateur privé. Nous agissons aussi dans la commune en réalisant une **revue générale de toutes les délégations de services publics** municipales.

Nous rétablirons un **statut attractif** pour les agentes et agents municipaux en agissant **sur tous les leviers** dont nous disposons pour **améliorer les conditions de travail** des agent-e-s publics.

En France, un enfant sur cinq se rend à l'école le ventre vide. Les classes populaires sont les premières victimes d'un système alimentaire inégalitaire. Les 10 % les plus pauvres ont trois fois plus de risques de souffrir du diabète que les 10 % les plus riches. L'obésité est deux fois plus répandue chez les ouvriers et employés que chez les cadres. Nous refusons cette fatalité. La santé ne doit pas être un privilège de classe.

À Lunel, nous proposerons **les repas scolaires gratuits et durables** en s'appuyant **sur une cuisine centrale municipale**.

*Par exemple, dès la première année !*

- Nous travaillerons avec Lunel Agglo pour mettre en place une tarification progressive et différenciée de l'eau et la gratuité des premiers m<sup>3</sup> indispensable à la vie.
- Nous lancerons un audit général de toutes les délégations de services publics au secteur privé.
- Nous organiserons la transition vers le logiciel libre pour l'administration municipale.
- Nous associerons l'ensemble des agentes et agents municipaux à l'élaboration des projets et des politiques municipales.
- Nous ouvrirons des négociations pour mettre en place les 32h pour les agent-e-s soumis à des travaux pénibles et au travail de nuit ou le dimanche.

## Nous garantissons le droit à l'eau

L'eau est le grand défi du 21e siècle pour l'humanité. En France, il paraissait inimaginable que l'eau devienne un sujet politique, notamment par les risques de pénurie. Et pourtant ! Chaque été, les restrictions d'usage de l'eau pour cause de sécheresse concerne entre la moitié et 80 % des départements.

## *Programme de la liste « Pour l'Union Populaire, Lunel frère et solidaire »*

Plusieurs centaines de communes ont expérimenté des ruptures d'approvisionnement ces dernières années. La qualité de l'eau est aussi menacée par des polluants plus ou moins persistants, comme les PFAS ou « polluants éternels » dans les communes voisines de Lunel-Viel, Saint-Just et Saint-Nazaire-de-Pézan.

Les communes sont l'échelon de base à partir duquel il faut commencer la gestion commune et écologique de l'eau.

Notre mandat sera marqué par **la volonté de mettre fin à la Délégation de Service Public de l'eau par le privé** (le marché actuel détenu par la multinationale Veolia doit prendre fin en 2031, donc avant la prochaine échéance électorale municipale de 2032).

Pour cela, nous œuvrerons à **bâtir une majorité alternative** sur la question de l'eau au sein du Conseil Communautaire dans l'objectif de passer en régie publique intercommunale en mettant **en évidence les marges et les bénéfices de l'opérateur privé** titulaire actuel de la Délégation de service public de l'alimentation en eau potable et de l'assainissement.

Nous souhaitons la cogestion de l'eau, ce bien commun de l'humanité et permettre l'implication des citoyen-ne-s par leur accès au conseil d'administration avec voix délibératives.

Nous nous engageons à :

- Instaurer une **tarification progressive et différenciée** selon les usages (professionnels, domestiques, administratifs) et les mésusages (confort, luxe) avec la gratuité des premiers m<sup>3</sup> indispensables à la vie.
- Organiser la **transition vers l'agriculture biologique des surfaces agricoles** situées sur les aires d'alimentation de captages, pour réduire les coûts liés à la dépollution de l'eau.

Dès mi-mandat, nous aurons :

- Mis en place un **système d'alerte rapide gratuit** pour les usagers concernant une consommation excessive d'eau liée à des fuites potentielles avant que la facture ne devienne impossible à payer.

Nous continuerons et renforcerons :

- **L'installation de fontaines à eau potable** dans l'espace public
- **L'installation de toilettes publiques accessibles** et adaptées à toutes et tous.

## **Nous étendrons le domaine du commun**

Dans notre histoire, les communes ont beaucoup fait pour inventer le service public à la française. Les **services publics culturels, sportifs, de transport ou le logement public** ont été d'abord mis en place par le socialisme et le communisme municipal.

Aujourd'hui, c'est par **l'action municipale** qu'on prendra le relais pour **étendre le domaine du commun**.

Dès la première année de notre mandat, nous nous engageons à :

- Lancer une **revue générale de toutes les délégations de services publics** au secteur privé (DSP) et

## *Programme de la liste « Pour l'Union Populaire, Lunel frère et solidaire »*

de tous les **partenariats publics privés** (PPP), et notamment celui de la future piscine. Nous déterminerons un **plan de retour en régie publique**, en commençant par les communs essentiels : l'assainissement, la production d'énergies renouvelables, les transports en commun, la gestion des déchets ou les arènes. **Le principe : sur tous ces sujets, la population sera consultée et décidera.**

- Créer une **mission d'audit citoyen des services publics** pour évaluer les services publics communaux et leur accessibilité, formée d'élus·es de la majorité et de l'opposition, de membres des conseils de quartier et de citoyen·ne·s tiré·e·s au sort.
- Organiser la **transition vers le logiciel libre** pour l'administration municipale, intercommunale et les écoles.
- **Limiter le recours à des cabinets de consultants** hors de prix en développant l'**emploi scientifique** (thèses CIFRE, contrats de volontariat territorial en administration, etc.) et **en recourant aux expertises publiques** mises à disposition des collectivités (CEREMA, ONF, ADEME, CSTB).
- Développer les **services de traduction** pour l'accès aux services publics.

Dès 2027, nous aurons :

- Installé des **comités des usagers des services publics** délibérant sur leurs évolutions et les choix qui les concernent, associant usager·ère·s, agent·e·s et élu·e·s.

## **Nous redresserons le statut des agents publics**

Depuis 25 ans, les **agentes et agents publics subissent un réel et grave déclassement**. Le point d'indice qui détermine le niveau de leur rémunération a perdu près de 30 % de pouvoir d'achat depuis 2000, et près de 20 % depuis 2010.

Dans le même temps, **le recours à des contrats précaires s'est multiplié** et les **conditions de travail dégradées**.

Rétablir un **statut attractif** pour les agentes et agents municipaux est une priorité d'intérêt général pour le service public. En effet, la dégradation de ce statut engendre une crise de recrutement et donc de fonctionnement des services publics.

Les municipalités **n'ont pas le pouvoir d'augmenter le point d'indice**. À Lunel, nous agissons **sur tous les leviers** dont nous disposons pour **améliorer les conditions de travail** des agent·e·s publics.

Dès la première année de notre mandat, nous nous engageons à :

- Ouvrir des **négociations pour mettre en place les 32h** pour les agent·e·s soumis à des travaux pénibles, au travail de nuit ou le dimanche.
- **Supprimer dans les 2 ans le temps partiel contraint** dans la fonction publique municipale.
- **Associer l'ensemble des agent·e·s municipaux à l'élaboration des projets et des politiques municipales** (projets de service...) et **développer la formation** des agent·e·s pour accompagner

l'évolution des services.

- Renforcer la représentation des salarié·e·s dans les **instances paritaires**.

Dès mi-mandat, nous aurons :

- **supprimé la précarité** en mettant en place des plans de titularisation et des **négociations salariales internes**.
- Engagé un plan de rattrapage pour **garantir l'égalité salariale entre les femmes et les hommes** employé·e·s par la commune.

## Nous mettrons en place des cantines 100 % Bio et locales

Le **droit à une alimentation saine** fait partie de ces nouveaux droits sociaux et écologiques du 21<sup>ème</sup> siècle. Car aujourd'hui, avoir accès à une alimentation de qualité, biologique, sans pesticides est un luxe dont le marché exclut les classes populaires. **La restauration est un outil pour remettre de l'égalité** et faire **respecter ce droit pour tous les enfants et nos aînés**.

C'est aussi un **levier de la commande publique** pour **soutenir les filières agricoles bio et locales**, d'autant que Lunel est situé dans une zone maraîchère diversifiée pour les fruits et légumes. Mais pour cela, **il faut sortir du modèle de la cantine privée**.

Notre mandat à Lunel sera marqué par la volonté de garantir le droit universel à une alimentation saine, durable et émancipatrice. Pour cela nous, **ré-internaliserons en régie la production de repas** dès la fin de la délégation de service public, si possible dès 2026. Il faut échapper à la mainmise d'acteurs hégémoniques maîtrisant l'intégralité de la chaîne de valeur (de la centrale d'achat à la cuisine) maximisant ainsi leurs profits aux dépens des usagers, des agriculteurs et de l'environnement. Il s'agit ici de **recupérer les 15 à 20 % de marge commerciale** que les multinationales de la restauration collective prélèvent aujourd'hui sur notre commune et ses habitant·e·s.

Dès la première année de notre mandat, nous nous engageons à :

- Travailler pour le **développement d'une cuisine centrale municipale** au service des écoles élémentaires, des structures municipales de la petite enfance, du portage à domicile des repas, du foyer municipal des Retraités, et du Centre de Secours.
- **Maximiser la part de produits de saison et locaux** dans la restauration collective pour atteindre dès que possible 100 % de produits bio ou durables et locaux (contre 20 % actuellement). Dans le cas où la cuisine centrale ne serait pas opérationnelle fin 2026, nous limiterons la durée de la prochaine délégation de service public à 2 ans et **nous allotirons au maximum ce marché**, notamment sur les lots des services de fourniture de fruits et légumes et de viandes.
- **Intégrer une option végétarienne** pour chaque repas dans la restauration scolaire et collective ainsi que dans les événements municipaux et se fixer l'objectif de deux repas végétariens pour toutes et tous par semaine.
- **Bannir les produits industriels ultra-transformés** de la restauration collective.

## *Programme de la liste « Pour l'Union Populaire, Lunel frère et solidaire »*

- Intégrer le **critère de bien-être animal** pour la cantine.
- **Prioriser l'agriculture biologique et locale** dans la commande publique, **outil de transition vers l'agriculture écologique**.
- **Faire confiance aux équipes de cuisine** pour réinvestir leur métier et améliorer leur savoir-faire **dans une alimentation moins carnée, moins transformée et issue de l'agriculture biologique**.
- **Faire du repas à la cantine un moment d'éducation à l'alimentation, à la saisonnalité** des fruits et légumes et **de lutte contre le gaspillage alimentaire**.

A la fin de notre mandat, nous aurons :

- **mis en place la gratuité des repas scolaires** (avec une première étape de gratuité pour les plus petits revenus et une baisse des tarifs pour les autres).

Nous continuerons et renforcerons :

- **L'ouverture des jardins potagers biologiques cultivés par les élèves** dans les écoles.

## Lunel, ville apaisée et humaine

Le **droit à la sûreté**, inscrit à l'article 2 de la Déclaration des droits de l'homme et du citoyen comme « naturel » et « imprescriptible », **guide notre action**. Pour garantir ce droit, il est essentiel de mettre en place une **police municipale de proximité**, formée et équipée pour répondre aux besoins réels des habitant·e·s, **avec pour mission principale d'assurer la tranquillité publique** et des **éducateurs de rue** pour accompagner et soutenir les jeunes en difficulté dans leur milieu de vie **pour favoriser leur insertion sociale et prévenir la marginalisation**.

**L'insécurité à Lunel est un argument de campagne pour les artisans de la défiance et de la peur qui méconnaissent la réalité des faits**. Bien au contraire, **Lunel est une ville où l'on vit déjà en sécurité** même si nous pouvons encore faire mieux, en engageant des moyens là où c'est nécessaire.

En effet, les statistiques sur la délinquance démontrent que **Lunel est une ville bien plus sûre que Montpellier** pour 9 indicateurs sur 14. **Sur 5 indicateurs, Lunel est même plus sûre que la moyenne des villes de l'Hérault**. Statistiquement, les 2 problèmes majeurs sont les violences physiques intrafamiliales et l'usage de drogue. Ce sont ces points sur lesquels les élu·e·s de la liste « Pour l'Union populaire, Lunel frère et solidaire » axeront leur actions sans délaisser évidemment les autres sujets, par exemple le volet de « Santé mentale » que nous détaillerons plus tard.

Pour **prévenir les violences intrafamiliales**, nous mettrons en œuvre des campagnes de sensibilisation ciblant tous les publics et nous renforcerons la formation des agents municipaux pour détecter les cas de violence dans les familles. Nous **donnerons les moyens aux associations spécialisées** pour mettre en place des dispositifs d'écoute et de prise en charge afin d'accompagner les personnes en danger vers l'autonomie sécurisée.

La **lutte la plus efficace contre la drogue** consiste à déployer un **plan complet de prévention, de soin et de réduction des risques pour les usagers** et à proposer des parcours concrets de réinsertion sociale et professionnelle aux personnes impliquées dans les trafics pour tarir l'offre à sa source.

### *Par exemple, dès la première année !*

- 2 à 3 médiateur·rice·s (pour apaiser les tensions) et des éducateur·rice·s de rues seront recruté·e·s chaque année.
- 4 à 5 policières et policiers municipaux seront recruté·e·s.
- Les policières et policiers municipaux verront leurs compétences renforcées pour la gestion apaisée des conflits avec les usagers et pour la détection des violences intrafamiliales.
- Les associations spécialisées auront de nouveaux moyens financiers pour renforcer le suivi sanitaire et social des usager·ère·s de drogue, réduire les pratiques et les consommations à risque.

## Nous assurerons le droit à la sûreté

La mission principale de la Police Municipale est la **prévention**, le maintien de l'**ordre**, la **sûreté** et la **salubrité publique**. Ce ne sont pas des missions de lutte contre la grande criminalité.

La **police municipale doit être une police de proximité**, basée sur le **dialogue** et la **médiation** avec les habitants. **La présence d'armes létales crée une barrière psychologique et une distance** avec le citoyen, nuisant à cette fonction. Elle peut **engendrer une escalade de la violence** : les délinquants ou les individus violents pourraient être incités à s'armer eux-mêmes plus lourdement, **transformant les interventions courantes en situations de danger extrême** pour les policières et policiers municipaux. Une collaboration très étroite avec la brigade de gendarmerie à Lunel, qui est l'une des plus grandes de France, est essentielle afin que **les policiers municipaux soient progressivement équipés uniquement d'armes non létales** (en France, seuls 58% des policiers municipaux sont équipés d'armes létales).

Dès la première année de notre mandat, nous nous engageons à :

- Exiger l'**augmentation des effectifs de la gendarmerie**.
- Développer une **véritable police municipale de proximité** œuvrant à la sécurité, à la prévention et à la tranquillité des habitant·e·s.
- Instaurer un **moratoire sur la vidéosurveillance** (y compris algorithmique) et réaliser un audit financier et des études indépendantes pour **évaluer l'efficacité réelle de ces dispositifs**.
- **Renforcer la formation des agent·e·s municipaux** (police municipale, scolarité, petite enfance, action sociale) et les **doter de moyens pour détecter, prendre en charge et accompagner** les familles en détresse **face à la violence intrafamiliale**.
- **Soutenir financièrement les associations** de prévention et de lutte contre les violences intra-familiales et à **développer des solutions d'accueil d'urgence** pour les femmes et enfants en danger (ce point sera détaillé dans la partie du programme relatif au logement).

Dès 2027, nous aurons :

- **Évalué la mission du service public de police municipale de proximité** par l'envoi de questionnaire aux habitant·e·s.

Dès mi-mandat, nous aurons :

- **Privilégié la présence humaine** (police municipale, médiation, éducation spécialisée) plutôt que la vidéosurveillance, coûteuse, liberticide, démagogique et qui n'a pas encore démontré son efficacité. Nous viserons le recrutement policières et policiers municipaux et médiateurs de rue supplémentaires afin d'accroître la présence des agents territoriaux dans nos rues.
- Renforcé la présence des médiateur·rice·s (pour apaiser les tensions) et des éducateur·rice·s de rue (pour accompagner les jeunes), de jour comme de nuit avec **le recrutement de 12 personnes**.

A la fin de notre mandat, nous aurons :

## *Programme de la liste « Pour l'Union Populaire, Lunel fière et solidaire »*

- **Retiré l'armement légal des policières et policiers municipaux** : nous ne désarmerons pas les agents car **nous maintiendrons l'armement de défense non légal** comme des pistolets à impulsion électrique. Les armes non létales permettent de neutraliser une menace immédiate (agression, individu violent,...) sans courir le risque de causer la mort d'une personne.

## **Nous lutterons contre le trafic de stupéfiants et ses effets**

La politique répressive mise en place par les gouvernements successifs est un échec total, que ce soit en termes de santé publique ou de réduction des trafics.

La prohibition des drogues ne fait que nourrir des marchés clandestins extrêmement lucratifs et renforcer les violences qui en découlent. Pour sortir de cette impasse, notre approche doit être globale : cibler les têtes des réseaux criminels pour les démanteler, tout en adoptant une véritable politique de santé publique face aux addictions.

Notre feuille de route à l'échelle de Lunel sera de prévenir, réduire les risques, et accompagner les consommateur·rice·s.

Dès le début de notre mandat, nous réaliserons un **audit de la situation** avec l'appui des associations locales de lutte contre la drogue.

Face aux limites de la politique de prohibition, nous :

- Proposerons des **formations régulières ouvertes à tous** pour alerter sur les **risques de la consommation des différents stupéfiants** en circulation, mais aussi **permettre aux parents de repérer des signes avant-coureurs de fragilité** pour leurs enfants, qu'il s'agisse de l'entrée dans la consommation ou dans les trafics,
- Proposerons, en collaboration avec les associations et le ministère de la santé, un **plan de prévention des conduites addictives, de réduction des risques et dommages et de soin** aux personnes dépendantes : psychologie, logement, substitution, accès aux soins primaires, ouvertures de structures spécialisées (comme le Centre de soins d'accompagnement et de prévention en addictologie CSAPA, le Centre d'accueil et d'accompagnement à la réduction des risques des usagers de drogues CAARUD, etc.) et une sensibilisation des consommateurs aux impacts de leur consommations sur la tranquillité et la sûreté
- Mettrons en place un **numéro municipal d'écoute et de dialogue sur la drogue**, afin d'orienter les personnes consommatrices et de les accompagner vers une sortie de consommation ainsi que de permettre aux personnes participant aux trafics ou menacées par des trafiquants d'être accompagnées par les services municipaux pour en sortir,
- Proposerons, en donnant les moyens financiers aux associations spécialisées, la **création de « parcours de sortie de la délinquance »** en accompagnant les dealers ou ex-dealers vers des parcours de réinsertion sociale et professionnelle hors des trafics et de l'argent de la drogue,
- Mettrons en place, en lien avec les associations spécialisées, **des espaces ou des équipements**

*Programme de la liste « Pour l'Union Populaire, Lunel frère et solidaire »*

**mobiles de consommation à moindre risque pour renforcer le suivi sanitaire et social des usager·ère·s de drogue**, réduire les pratiques et les consommations à risque concernant toutes les drogues

- Travaillerons en lien avec les services de l'État pour **réaffecter les biens mal acquis à des projets sociaux et inclusifs**.

Nous continuerons et renforcerons :

- la **collaboration étroite avec la gendarmerie et les douanes** pour démanteler les trafics de drogue,
- les **campagnes de prévention et de sensibilisation** aux dangers des addictions : tabac, drogues, alcool, jeux...
- les **formations au collège et au lycée** par des agent·e·s municipaux, la police municipale et les associations spécialisées **pour alerter sur les risques de la consommation** des différents stupéfiants en circulation, **mais aussi sur les techniques des dealers pour faire entrer les plus jeunes dans les trafics** et les contraindre à y rester (corruption, menace, etc.)

## Lunel, ville du logement digne

Le **logement**, enjeu social et politique majeur en France, cristallise des **inégalités croissantes** et des **tensions urbaines**, notamment dans des villes comme Lunel. Depuis plusieurs années, la flambée des prix de l'immobilier, la raréfaction des logements abordables et la précarité locative touchent de plus en plus de ménages, transformant l'accès à un toit en un parcours du combattant, alors même que **Lunel a de plus de 800 logements vacants** et que **1430 familles attendent aujourd'hui un logement social**.

À Lunel, la pression immobilière s'exerce à la fois sous l'effet de la métropolisation montpelliéraine et de la spéculation foncière.

**Nous faisons du droit au logement l'un des piliers de notre projet social**, en proposant des mesures radicales pour garantir le droit au logement : **encadrer les loyers, réquisitionner les logements vacants, lutter contre les logements indignes, développer le logement public et social** et favoriser les dynamiques de **propriété non spéculatives**.

*Par exemple, dès la première année !*

- Nous demanderons la mise en place de l'**encadrement des loyers** car Lunel est une zone tendue en matière de logement.
- Une **grille d'attribution des logements sociaux** sur des critères clairs **sera rendue publique** pour plus de transparence et pour mettre fin aux suspicions de clientélisme.
- Nous **réviserons la prime à l'accession aidée** en centre-ville et l'étendront **aux autres quartiers** de sorte qu'elle ait un réel impact social.

## Nous travaillerons pour garantir le droit à un logement digne

La France compte 4,1 millions de mal-logé-es et 300 000 personnes sans-abri (chiffres 2024 de la Fondation pour le Logement des Défavorisés). Plus de 2 000 enfants vivent à la rue. Les communes sont les premières à faire face à l'explosion de la « bombe sociale » de la crise du logement.

**Les maires ont un pouvoir en matière de construction de logement** et de peuplement : nos élus s'assureront que **tous les habitants et habitantes de Lunel puissent bénéficier d'un logement digne** et ils agiront pour limiter les phénomènes de spéculation et d'accaparement des biens immobiliers par une minorité.

Nous mettrons tout en œuvre pour que des **structures d'hébergement** et de **mise à l'abri** soient déployées sur notre commune en appuyant les associations spécialisées.

Dès la première année de notre mandat, nous nous engageons à :

## *Programme de la liste « Pour l'Union Populaire, Lunel fière et solidaire »*

- Demander et obtenir de la préfète de l'Hérault **la mise en place de l'encadrement des loyers en zone tendue.**
- Établir un **état des lieux des biens sans maître** ou présumés sans maître.

Dès 2027, nous aurons :

- Structuré le **Service Logement composé d'inspecteurs et d'inspectrices** en nombre suffisant qui sera chargé de développer les **contrôles d'hygiène et de salubrité** dans les logements privés et qui poursuivront et renforceront la lutte contre les marchands de sommeil en attribuant un « permis de louer » (autorisation préalable de mise en location).
- Dès que la mise en place de l'encadrement des loyers sera une réalité à Lunel, nous ouvrirons une permanence d'information et d'accompagnement des locataires en lien avec les associations de défense des locataires.
- Créé une **cellule de défense des locataires** pour obtenir des **arrêtés d'insalubrité** de la part de la Préfecture obligeant le bailleur ou le propriétaire à agir.

Dès mi-mandat, nous aurons :

- Développé des **outils de prévention efficaces contre les expulsions locatives** (commission de prévention des impayés locatifs avec les bailleurs, permanence d'aide juridique, médiation, etc.).
- Nous proposerons pour les **bailleurs privés** une solution de **garantie communale complémentaire** à la garantie Visale et nous prendrons des arrêtés anti-expulsion locative pour tous les bailleurs privés qui n'auront pas auparavant mobilisé ce dispositif complémentaire.
- Le maire se constituera partie civile en cas d'**expulsion abusive.**

Avant la fin de notre mandat, nous aurons :

- Réalisé un **état des lieux des bâtiments vides** et le cas échéant, utilisé les pouvoirs de police du maire pour prendre des **arrêtés de réquisition** de ces bâtiments pour mettre en place des conventions d'occupation transitoire ou intercalaire.
- Favorisé la construction ou mis à la disposition des associations spécialisées des **structures d'insertion pérennes** (pensions de familles, maisons relais, etc.) dans une logique de « **logement d'abord** ».
- **Mise en location les logements** déjà préemptés.
- **Développé des centres d'hébergements** pour les personnes ne pouvant accéder à des logements individuels pour en finir avec l'absurdité des hébergements dans des hôtels sociaux, coûteux et insalubres.

Nous continuerons et renforcerons :

- La **réhabilitation des bâtiments insalubres** autant que possible en proposant leur acquisition à l'amiable ou en recourant au droit d'expropriation, **afin de les convertir dans les plus brefs délais en lieu de vie dynamisant le tissu urbain** (logements, commerces, espaces verts), et nous **lutterons contre la gentrification**, en **garantissant notamment l'implantation de logements sociaux (PLAI)**

dans les quartiers réhabilités.

## Nous défendrons et développerons le logement public et social

**1430 familles** sont en attente de l'**attribution d'un logement social à Lunel !**

En France, leur nombre a augmenté de 24 % en cinq ans, c'est probablement plus à Lunel. La file d'attente se rallonge. En moyenne, il fallait compter 6 ans en 2021 pour obtenir un logement !

Avec **17% de logements sociaux**, bien en dessous du seuil légal de 25%, **Lunel enfreint la réglementation et paye une amende !** Cette pénurie de logements sociaux doit cesser et l'urgence est d'y parer le plus vite possible d'autant que le taux de logements vacants dans le quartier prioritaire de Lunel (9,8%) est supérieur à celui des quartiers prioritaires en France (9%).

Il faut l'affirmer haut et fort : **le logement social n'est jamais le problème**. Face à la crise du logement, il est la solution. A Lunel, **zone tendue**, nous **imposerons des standards ambitieux** pour produire du logement social à destination des classes populaires et des classes moyennes.

Dès le début de notre mandat, nous allons :

- **Empêcher la privatisation du logement social** prévue par la loi ELAN : nous refuserons de donner un avis conforme pour la vente de logements sociaux.
- **Augmenter les subventions des Offices publics de l'habitat (OPH) en compensation du blocage des ventes** et négocier des engagements « zéro vente » sur Lunel de la part des entreprises sociales de l'habitat.
- **Attribuer les logements sociaux de manière transparente** en transformant le « quota du maire » en quota du conseil municipal, soumis à discussion après élaboration d'une grille de critères clairs et publiée **pour mettre fin aux suspicions de clientélisme**.
- **Systématiser l'anonymisation des dossiers** passant en commission d'attribution de logements.
- Désigner un·e **adjoint·e à la politique de la ville** qui portera nos engagements à Lunel Agglo. L'équipe municipale s'impliquera pleinement dans l'élaboration des programmes de renouvellement urbain, **nous refuserons voire limiterons au minimum les démolitions de logements sociaux** exigées par l'Agence nationale de la rénovation urbaine (ANRU), et nous privilégierons la réhabilitation du bâti existant et l'installation pérenne d'activités économiques, associatives et culturelles dans les quartiers concernés.
- **Exercer le droit de préemption** à chaque fois que cela est possible notamment pour développer le logement social

Dès mi-mandat, nous aurons :

- **Construit des logements publics** pour réduire les inégalités en introduisant dans le Plan local d'urbanisme intercommunal (PLUI) une obligation de 30 % de logements sociaux et très sociaux

## Programme de la liste « Pour l'Union Populaire, Lunel frère et solidaire »

(PLAI et PLUS) dans les opérations neuves.

- **Listé les logements occupés par des personnes souffrant d'un handicap** afin de **proposer** aux personnes hébergées **des logements publics accessibles**.

A la fin de notre mandat, nous aurons :

- **Transformé**, avec l'appui des établissements publics fonciers, **les immeubles dégradés et vacants du centre-ville en immeubles de logements publics diversifiés** (logements très sociaux, baux réels solidaires et logements intermédiaires), de qualité et multi-services (jardins, nouveaux équipements publics...).

## Nous inventerons une propriété non spéculative du logement

61 % des Français-es considèrent le fait de **devenir propriétaire de sa résidence principale comme un « objectif important » de leur vie**. C'est même un objectif « prioritaire » pour 25 % des répondants.

Les jeunes de moins de 30 ans sont 80 % à partager cet objectif pour leur vie. Aujourd'hui, le marché est l'adversaire de cette aspiration. Seuls 55% des ménages sont propriétaires de leur résidence principale à Lunel (contre 57,5% en France).

De moins en moins de ménages réussissent à acquérir un logement pour y vivre du fait de la bulle immobilière créée par la **spéculation**. Il faut donc permettre une propriété non spéculative de son logement. **La propriété du logement doit avant toute chose servir à réaliser son droit inaliénable à la vie privée et à la vie de famille. Pas à spéculer et à réaliser des plus-values excessives** et indues qui ferment l'accès à la propriété à des millions de personnes.

Dès le début de notre mandat, nous allons :

- Définir une « **charte promoteur** » indiquant le **prix de vente moyen maximum** et la grille de prix en application, **imposant des normes écologiques et d'inclusion** pour toute nouvelle construction, donnant priorité d'acquisition aux demandeurs de la commune, précisant la typologie et les surfaces de logement souhaitées et des clauses anti-spéculatives.
- **Revoir l'actuelle prime à l'accession aidée** au Centre-ville de Lunel **tant sur ses objectifs que sur ses plafonds de financement** et nous étudierons comment **l'étendre au-delà du centre-ville** en y attachant des clauses anti-spéculatives afin d'empêcher la revente à court terme et les plus-values excessives.
- Accompagner et **faciliter les projets d'habitat coopératif et participatif**.
- Utiliser tous les outils à notre disposition pour lutter contre les abus d'AirBnB : **abaisser la limite de mise en location touristique de la résidence principale à 90 jours**, fixer là où c'est possible des zones réservées aux résidences principales et définir un quota maximum de logements en location touristique.
- **Systematiser la télédéclaration en ligne par les hôtes particuliers** des locations de courte durée

*Programme de la liste « Pour l'Union Populaire, Lunel frère et solidaire »*

auprès des mairies.

## Lunel, ville où il fait bon se déplacer

Le **désinvestissement de l'État, la concurrence et la recherche de rentabilité ont affaibli les transports en commun**, rendant les trains chers, peu fréquents et entraînant la fermeture de petites gares ou en fragilisant les gares intermédiaires comme celle de Lunel. Pour réduire les émissions de gaz à effet de serre et équilibrer les territoires, **il est crucial d'investir dans des solutions variées (trains, bus, vélos, etc.), de les interconnecter et d'en garantir l'accessibilité.**

À Lunel, comme ailleurs en France, la voiture reste le mode de transport dominant, surtout pour les trajets domicile-travail, avec des conséquences néfastes sur l'environnement, la santé et la sécurité. **Plutôt que de supprimer la voiture, l'enjeu est de repenser sa place dans notre ville et de faciliter l'usage d'alternatives comme la marche, le vélo** (sous ses différentes formes, y compris les trottinettes) **ou les transports en commun.**

Cependant, **le vélo à Lunel se heurte à un manque d'infrastructures sécurisées**, ce qui génère un fort sentiment d'**insécurité chez les usagers**. La **politique de mobilité** doit éviter de pénaliser les populations défavorisées ou éloignées du centre-ville, en développant des infrastructures et services adaptés et en collaborant avec les associations existantes et les futurs Conseils de quartier citoyens de proximité Lunellois. C'est cette vision que nous porterons à Lunel, mais également à **Lunel Agglo qui est maillon essentiel sur le sujet de la mobilité.**

L'objectif est d'**offrir à chacun les mêmes opportunités de choix en matière de transport, sans privilégier un mode plutôt qu'un autre.**

*Par exemple, dès la première année !*

- La création d'un **Réseau Express Vélo** sera soumis à une votation citoyenne.
- Toutes les **discontinuités du réseau cyclable Lunellois seront** identifiées et des études seront lancées pour les **supprimer dans les 3 ans.**
- Les **études d'aménagement des berges du canal Jacques Cœur** (Bas-Rhône), du **Canal de Lunel**, et des chemins ruraux ou vicinaux seront lancées avec Lunel Agglo.
- Les équipes municipales disposeront d'un **parc de vélos électriques et de vélos cargos** pour réduire les déplacements par des véhicules thermiques.

## Nous développerons les services publics de transport accessibles à toutes et tous à Lunel

Le désinvestissement de l'État, l'ouverture à la concurrence et l'exigence de rentabilité ont sérieusement déstabilisé les réseaux de transports en commun.

**Les TER, par exemple, sont trop chers, surchargés et donc pas assez nombreux. Ce n'est plus acceptable.**

Chaque territoire peut concevoir son service public de transports en combinant de multiples modes : trains, bus de ville, lignes de cars, service de transport à la demande, location de vélos, etc. **Investir dans ces solutions, croiser les réseaux et garantir leur accessibilité sont des impératifs** pour réduire les émissions de gaz à effet de serre, permettre à chacun·e de s'affranchir de la voiture et rééquilibrer les territoires.

Notre équipe municipale **défendra activement et sans relâche l'amélioration et le renforcement de tous les services publics de transports**, qu'ils dépendent de la commune, de l'intercommunalité ou de la Région.

Dès la première année de notre mandat, nous nous engageons à :

- Impulser une **coordination entre État, Région et la SNCF** pour établir une meilleure synchronisation, entre Lunel, Montpellier et Nîmes, des horaires des différents moyens de transports en communs : TER, TGV, trains intercités, bus, etc.
- **Exiger de la Région Occitanie, dans un premier temps l'accroissement du nombre de wagons** pour les TER de début et de fin de journée entre Lunel, Montpellier et Nîmes, et dans un second temps une **augmentation de la fréquence des TER.**

Dès mi-mandat, nous aurons :

- Commencé à **réduire la tarification des transports en commun** pour les moins de 25 ans, les privé·e·s d'emploi et les usager·es disposant de faibles revenus, et cela sans réduction de l'offre.
- Défendu par la mobilisation **le maintien des guichets à la gare y compris le week-end** pour le transport de passagers.

A la fin de notre mandat, nous aurons :

- Travaillé et convaincu les autres municipalités de l'agglomération, ainsi que le Comité des partenaires de Lunel Agglo, pour viser **la gratuité des transports en commun d'ici à 2030** sur l'ensemble de l'agglomération.
- Créé une **commission « Transports accessibles »** appuyée par les Conseils de quartier citoyens de proximité et **dotée d'un budget pluriannuel** avec pour objectif le **100 % de matériel roulant accessible** et le **100 % d'arrêts de bus accessibles**, comme l'impose la loi.
- Proposé des **services publics de transport à la demande** pour les plus éloignés ou les plus contraints en complément des transports déjà proposés par le Groupement pour l'insertion des personnes handicapées physiques (GIHP), comme des plateformes publiques de taxi ou de covoiturage.

## Nous permettrons à chacun·e d'utiliser moins la voiture pour se déplacer

**La voiture occupe une part omniprésente de nos vies.** C'est le mode de transport principal des Lunelloises et Lunellois comme ailleurs en France, notamment pour travailler. La voiture a ainsi façonné notre ville et notre territoire à travers la seconde moitié du 20<sup>e</sup> siècle avec de forts impacts sur la qualité de l'air, les émissions de gaz à effet de serre, la biodiversité et la sécurité de chacun·e. **Éliminer la voiture n'est ni possible, ni souhaitable.** Il faut d'une part **repenser sa place dans notre espace public** et d'autre part **faciliter l'usage d'autres modalités de transport** lorsque c'est possible (marche, vélo ou transports en commun).

Par exemple, le Baromètre Vélo 2025 de la Fédération des usagers de la bicyclette (FUB) révèle que **Lunel est encore très loin de proposer des infrastructures cyclables sécurisées** et que le **sentiment d'insécurité routière** est la plus grande préoccupation des usagers. **Nous travaillerons à y remédier prioritairement.**

De plus, la politique de mobilité ne peut en aucun cas s'apparenter à une punition contre les habitants des quartiers populaires, les personnes éloignées du centre-ville ou même contre les pauvres. Nous développerons les services et infrastructures nécessaires et accompagnerons les associations spécialisées afin que **toutes et tous aient le même choix de moyens de transport.**

Dès la première année de notre mandat, nous nous engageons à :

- Développer le **réseau de pistes cyclables et les doubles sens cyclables**, sur la base de la proposition du « **REV Lunellois** » formulée par le Conseil citoyen de Lunel. Il s'agit de construire un « **Réseau Vélo Express** » de **voies cyclables à grande vitesse complètement séparées de la circulation automobile** et facilitant les déplacements domicile-travail à vélo, à vélo à assistance électrique (VAE) ou avec un engin de déplacement personnel motorisé (EDPM) tels que les trottinettes, mais aussi **les accès au pôle multimodal, aux établissements scolaires et aux lieux de loisirs ou de consommation.** Une votation citoyenne précédée de débats et d'échanges dans les Conseils de quartier citoyens de proximité sur le REV Lunellois sera organisée avant mi-2027.
- Identifier les **discontinuités des pistes cyclables** et **les supprimer en 3 ans.**
- Adopter une **tolérance zéro** pour **les vitesses excessives des vélos, VAE et EDPM** en zone piétonne (c'est à dire au-delà de 6km/h).
- Adopter une **tolérance zéro pour les abus de stationnement des véhicules** pour garantir la sécurité des piétons aux heures de pointe, à l'entrée/sortie des écoles, aux passages piétons, pour les stationnements réservés aux personnes en situation de handicap, pour les véhicules de secours, pour les professions médico-sociales, etc.
- Mettre en place **un véritable service public communal voire intercommunal du vélo**, en accompagnant les associations locales déjà présentes sur Lunel, **avec une tarification attractive et progressive pour le prêt de vélos et leur entretien** en tendant **vers la gratuité** tout en développant

## *Programme de la liste « Pour l'Union Populaire, Lunel frère et solidaire »*

la responsabilité de chacun envers le matériel prêté.

- **Favoriser les bourses à vélos et renforcer les ateliers de réparation** en travaillant avec les acteurs de l'économie sociale et solidaire.
- Développer le **stationnement sécurisé pour vélos** (boxes, abris-vélos, arceaux) sur l'ensemble de l'espace public et notamment à **proximité des écoles, services publics, commerces** en concertation avec les Conseils de quartier citoyen de proximité et les attentes des usagers des vélos cartographié dans le Baromètre vélo 2025.
- **Aménager les berges, chemins ruraux ou vicinaux, délaissés de voirie**, tels qu'identifiés par les Conseils de quartier citoyen de proximité **pour créer des liaisons vertes** réservées aux modes actifs et notamment piétons.
- Inclure des **parkings vélos** dans les rénovations des résidences HLM.
- **Réduire les déplacements en voiture de l'équipe municipale** : favoriser les réunions en visioconférence quand c'est possible, constituer un **parc municipal de vélos électriques et vélos cargo**, choisir des véhicules petits, légers et bas carbone lors du renouvellement du parc automobile.
- **Réduire dans les centres-villes denses l'emprise du stationnement.**

Dès mi-mandat, nous aurons :

- **Connecté le réseau cyclable intra-muros avec les voies vertes alentours** et créé ainsi des **boucles cyclotouristes locales** reliées au national (en coordination avec l'Association française pour le développement des véloroutes et des voies vertes -AF3-).
- Développé les **plateformes multimodales aux entrées de Lunel** et amélioré celle de la gare pour réduire le trafic et la pollution de l'air notamment par le **développement des aires et places de stationnement pour le covoiturage et les pistes cyclables.**
- Élaboré un **schéma de transports collectifs par navettes** à l'échelle communale, et mené une réflexion à plus large échelle **pour faciliter l'accès à l'aire de covoiturage de l'autoroute** (par minibus et voie cyclable).
- Organisé **une votation citoyenne** en co-animation avec les Conseils de quartier citoyen de proximité **sur les schémas de circulation** en faisant la part belle aux rues piétonnes, aux rues avec écoles, à l'amélioration de la piétonisation en cœur de ville et la place aux vélo, VAE et EDPM (tels que les trottinettes), etc.
- Proposé à chaque collégien·ne et lycéen·ne habitant la commune le **subventionnement de l'achat de vélo, VAE ou EDPM, y compris d'occasion.** Le montant de cette « Prime vélo Ado » sera déterminé lors des débats budgétaires publics sur le budget général de la commune mais le montant de l'enveloppe totale annuelle ne pourra être inférieure à 50000€. Il s'agira d'une aide à l'achat sur facture cumulable avec les aides régionales et départementales, fixée à un certain pourcentage du prix d'achat (y compris d'occasion), plafonné à une somme à déterminer accessible une seule fois par habitant. Les modalités seront discutées collectivement après qu'une analyse de

### *Programme de la liste « Pour l'Union Populaire, Lunel frère et solidaire »*

la demande potentielle sera faite. Cela pourrait représenté par exemple 50 % du prix d'achat plafonné à 200 € ou 90 % du coût d'achat plafonné à 100€. Dans tous les cas, la « Prime vélo Ado» sera accessible sous condition d'avoir suivi une formation sur la circulation en milieu urbain délivrée par la police municipale de Lunel ainsi qu'une formation sur l'entretien de son véhicule délivrée par une association spécialisée.

## Lunel, ville ancrée dans la solidarité

Le nouveau communalisme veut participer à construire une société où l'on se repose d'abord sur **la force de l'entraide et non de la concurrence** pour que **chacun voit ses besoins satisfaits**.

**Le néolibéralisme en perte de vitesse se radicalise**. Ses adeptes détruisent avec un zèle fanatique tout ce qui est collectif : services publics, école, hôpital, sécurité sociale, droits sociaux. Ils promeuvent, au contraire, la division, l'égoïsme, la guerre de tous contre tous : tout ce qui mine de l'intérieur et détruit la société.

Les communes ne peuvent pas se substituer à l'État pour relever l'école ou l'hôpital public, pour remettre les moyens là où ils ont été retirés. Mais dans le passé, elles ont déjà joué le rôle d'incubateur de solidarité. Depuis le début du 20<sup>e</sup> siècle, elles ont vu l'extension du domaine du service public, l'invention du logement HLM, la création des premières mutuelles ouvrières ou encore l'expérimentation du RMI (devenu RSA). Aujourd'hui à nouveau, elles peuvent jouer ce rôle pour **rétablir et fortifier l'entraide**. C'est l'ambition que nous portons pour Lunel.

Nous pouvons y étendre au maximum des capacités le domaine du commun pour l'éducation, la santé, le logement, l'emploi public. Nous pouvons montrer à Lunel la voie dans les politiques d'éradication de la misère et du manque. Nous pouvons imaginer des nouveaux rapports aux autres et à la propriété.

*Par exemple, dès la première année !*

- Nous **empêcherons les coupures d'énergies**.
- **Toutes les classes de maternelle** auront une **ATSEM à plein temps**.
- Nous **améliorerons la mutuelle municipale**.
- Le service public local de **la petite enfance sera renforcé**.
- Les **aidants seront mieux aidés**.

## Nous adopterons un plan communal de lutte contre la pauvreté et la précarité

Entre 2004 et 2022, le taux de pauvreté en France est passé de 9,1% à 14,4% de la population. **À Lunel, ce taux est de 24 % . Il est même de 46 % dans le Quartier Prioritaire de la Ville.**

Selon l'Observatoire des inégalités, la France est le pays d'Europe qui arrive le moins bien à limiter l'expansion de la pauvreté. L'inflation ainsi que la hausse des coûts de l'énergie compliquent le quotidien de nombreux citoyens et citoyennes.

Face à cela, **la commune est souvent le terreau des solidarités concrètes, loin des politiques de contrôle**

**et de culpabilisation menées par l'État.** Les municipalités sont la première porte d'entrée des personnes en difficulté. C'est aussi en leur sein que s'organise le lien social, dernier rempart contre l'isolement.

Nous avons donc à cœur que notre ville assure la dignité de toutes les Lunelloises et de tous les Lunellois.

Dès la première année de notre mandat, nous nous engageons à :

- Prendre des **arrêtés municipaux d'interdiction des coupures d'énergies.**
- Soutenir l'actuelle **épicerie solidaire** et les futures qui s'implanteront par des **subventions**, la **mise à disposition de locaux** et/ou la **participation à l'achat** de denrées alimentaires.
- Garantir le **droit à la domiciliation des sans abris.**
- Développer un service de **bagagerie** pour les personnes sans-abri.
- **Refuser les dispositifs contre les personnes sans-abri.**
- Proposer une **simulation sur « mesaid.es.gouv »** à **tout·e nouvel·le arrivant·e** dans la commune et aux Lunelloises et Lunellois le demandant.
- **Créer une instance participative au sein des CCAS**, ouverte aux associations et populations.

Dès mi-mandat, nous aurons :

- **Évalué les besoins** dans l'objectif de proposer, en lien avec les associations, **des colis repas et vêtements** pour les familles populaires, les jeunes et les personnes âgées. L'engagement de la commune sur ce dispositif sera discuté lors du débat sur le budget général de la commune de 2028 ;
- Étudié la **création d'une maison des services publics dans le cœur de ville**, pour faciliter l'accès aux ayants-droits aux services-publics mais avec des moyens supplémentaires pour ne pas fragiliser les guichets existants ;
- Travaillé à la mise en œuvre, avec les autres communes de Lunel Agglo, de la **généralisation du logement pour sans abris** par le programme « logement d'abord ».

A la fin de notre mandat, nous aurons :

- **Objectivé le coût d'un revenu municipal garanti** permettant de **compléter les revenus des ménages vivant en dessous du seuil de pauvreté** monétaire (60 % du revenu médian) en vue de le mettre en place durablement à partir de 2032, pour notre second mandat.

## Nous façonnerons les écoles où il fait bon apprendre

Les communes seules ne pourront pas relever l'Éducation nationale. Mais **nous pouvons changer le regard sur l'école publique.**

L'école du peuple doit **offrir les meilleures conditions possibles pour apprendre.** Car comme peuple, notre éducation est notre première et principale richesse.

Aujourd'hui, **ces bonnes conditions d'apprentissage ne sont pas acquises.** En moyenne, 3 élèves par classe arrivent à l'école le ventre vide. De nombreuses familles ne peuvent pas offrir à leurs enfants le bon matériel scolaire faute de moyens, ou une aide aux devoirs adéquate du fait d'horaires de travail décalés.

## *Programme de la liste « Pour l'Union Populaire, Lunel frère et solidaire »*

L'école doit être gratuite, réellement gratuite, et permettre l'égalité des chances quels que soit l'environnement socio-économique des élèves.

A Lunel, il est primordial de prendre en charge de manière commune ce qui manque aux enfants pour bien apprendre.

Dès la première année de notre mandat, nous nous engageons à :

- Nous **mobiliser contre toute tentative de fermeture** d'écoles et de classes.
- **Construire une sectorisation qui mette fin à la ségrégation** et permette l'accès de tous les enfants à une école publique de proximité et **refuser l'ouverture de toute nouvelle école privée** sur le territoire communal ; **lutter contre la ségrégation des publics dans le périscolaire.**
- **Entretien des écoles publiques** pour garantir à tous les élèves de bonnes conditions d'étude (locaux isolés, accessibles, désamiantage, salles dédiées au périscolaire et d'évolution..) et en **construire de nouvelles à taille humaine** là où les classes sont en sureffectifs.
- **Garantir une ATSEM à plein temps par classe en maternelle**
- Garantir un **nombre suffisant d'animateur-trices périscolaire** formé-es, **en emploi non précaire** en visant le temps plein (quitte à compléter avec d'autres activités).
- **Scolariser et ouvrir la cantine à tous les enfants présents** sur le territoire communal.
- Créer des **zones apaisées aux abords des écoles** en développant les espaces verts, en créant des zones sans tabac, et en fermant définitivement ou temporairement l'accès aux véhicules motorisés ou en employant du personnel municipal chargé de réguler la circulation.
- **Former les personnels** de crèche, du périscolaire et intervenant-es sur le temps scolaire **à la prévention des violences éducatives.**
- **Développer les classes transplantées** (classes de montagne, de neige, de mer...) et **les correspondances internationales** avec d'autres établissements.

A la mi-mandat, nous aurons :

- **Instauré la gratuité de la cantine** en commençant par renforcer la progressivité des tarifs pour les petits revenus et la gratuité immédiate pour les familles en dessous du seuil de pauvreté.
- **Augmenté**, pour les écoles primaires, **la dotation municipale par élève** pour qu'elle corresponde à **une dotation standard de fournitures scolaires gratuites**, collectivement décidée par le corps enseignant et les représentants des parents d'élèves de la commune.
- Organisé la discussion, pour le budget général 2028, de **la mise à disposition auprès des enseignants de primaire d'intervenants spécialisés** en langue anglaise dès le cours préparatoire, en sport et en musique.
- Initié une réflexion sur la présence d'**agents territoriaux spécialisés** des écoles **également à l'élémentaire.**
- Négocié avec l'autorité régulatrice des **transports la gratuité des transports scolaires et étudiants.**

## Programme de la liste « Pour l'Union Populaire, Lunel frère et solidaire »

A la fin de notre mandat, nous aurons :

- **Sécuriser les trajets vers l'école** par des « **cheminements verts** » : relier entre eux par des voies piétonnes des espaces verts et terrains de jeux, afin de desservir les établissements scolaires de façon pédestre et de **diminuer la place de l'automobile** à leurs abords immédiats.
- **Développer les mobilités douces et collectives** (pédibus, vélobus...) pour les déplacements des enfants.

Nous poursuivrons :

- Les **actions de soutien scolaire et d'aide aux devoirs** en liaison avec les associations et les parents d'élèves.

## Nous faciliterons l'accès aux soins et développerons la prévention

**La privatisation de la santé**, sous l'effet des reculs de la dépense socialisée imposés par les gouvernements libéraux, **est une barrière dans l'accès aux soins**. Mettre en commun les dépenses de santé pour satisfaire aux besoins de tous de manière égalitaire est une méthode qui s'est en partie inventée dans les communes.

C'est désormais aux communes de défendre ce collectivisme : **Lunel doit renforcer l'accès au soins et accroître la prévention** sur les questions de santé.

Dès la première année de notre mandat, nous nous engageons à :

- **Améliorer** les conditions de prise en charge de **la mutuelle municipale** pour les personnes résidant ou travaillant sur le territoire de la commune.
- **Favoriser l'implantation de coopératives médicales à tiers payant intégral.**
- S'assurer de la prise en charge dans les **centres de santé des problématiques spécifiques des femmes**, et notamment par le **renforcement de la prise en charge de l'endométriose**.
- Associer les établissements publics hospitaliers à l'implantation de centres de santé.
- **Renforcer la présence du centre du planning familial.**
- Développer des **contrats locaux de santé** pour articuler les politiques publiques de santé (prévention, santé communautaire, santé mentale, sport santé, accès aux droits, plan alimentation, éducation à la santé...).
- Mettre en place des **campagnes de prévention contre les risques** (lutte contre les IST, VIH, perte de consentement...) et **mettre à disposition du matériel stérilisé** afin de **réduire les risques d'infection**.
- Permettre l'installation de **Centres gratuits d'information**, de **dépistage** et de **diagnostic** (CeGIDD) et d'associations de prévention au sein de centres de santé préexistants ou au sein de nouvelles structures municipales.

## *Programme de la liste « Pour l'Union Populaire, Lunel frère et solidaire »*

- **Renforcer les structures locales de santé mentale.**

A la fin de notre mandat, nous aurons :

- Créé des **bains-douches sécurisés** et/ou ouvert les vestiaires des gymnases et stades **pour faciliter l'accès à l'hygiène** gratuitement.

Nous continuerons à :

- **Soutenir les programmes de logements passerelles et inclusifs ciblés pour les personnes en souffrance psychique.**

## **Nous prendrons soin de l'enfance**

À partir du 20<sup>e</sup> siècle, notamment du fait de la généralisation de la voiture, les enfants se sont trouvés exclus de l'espace public. Leur développement et leur apprentissage de la vie en société en sont fortement affectés, alors même qu'ils sont les **citoyen-nes de demain**. Plus récemment, le scandale des crèches privées lucratives montre comment la course à la rentabilité a conduit à des profits records (entre 20 et 30 %) au détriment du bien-être des petits et aux frais de la collectivité. Et ce alors que 40 % des parents ne trouvent pas de place en crèche pour leurs enfants.

La **ville de Lunel**, par son rôle d'aménageur de l'espace public, ses **compétences en matière d'accueil de l'enfance** avec Lunel Agglo et ses **compétences d'organisation de la vie démocratique de proximité**, peut permettre à nos enfants de grandir, découvrir et apprendre sereinement.

Dès la première année de notre mandat, nous nous engageons à :

- **Renforcer le service public local de la petite enfance** en proposant des modes d'accueil diversifiés à taille humaine et adaptés à tous (crèches, multi-accueil, lieux d'accueil enfants-parents, relais assistantes maternelles...) **afin de permettre rapidement à 100 % des parents d'obtenir une place pour leurs enfants.**
- **Soutenir et développer l'accompagnement à la parentalité** dans les équipements municipaux ou des maisons de l'enfance : temps d'échanges entre parents et professionnels, accueils jeux pour les tout-petits, ateliers, rendez-vous individuels ou réunions, etc...
- Faire respecter la **Convention internationale des droits de l'enfant** de l'ONU.
- Adhérer au « **Réseau villes amies des enfants** ».
- **Arrêter de recourir aux opérateurs privés lucratifs** pour **favoriser les structures d'accueil** de la petite enfance **publiques et associatives.**
- Rendre la **procédure d'attribution des places en crèches transparente** et **plus rapide** en créant un **guichet unique** (crèches associatives, familiales, parentales ou municipales).

Dès mi-mandat, nous aurons :

- Aménagé des **aires de jeux inventives, naturelles, intergénérationnelles**, respectueuses des

## *Programme de la liste « Pour l'Union Populaire, Lunel frère et solidaire »*

normes environnementales dans les jardins publics, des **ludothèques**, des **bibliothèques** notamment dans les quartiers populaires.

Nous maintiendrons et renforcerons :

- Le **conseil municipal des enfants**.

## **Nous prendrons soin de nos aînés et favoriserons le bien vieillir**

La lutte contre la retraite à 64 ans a révélé une aspiration : celle à faire des années après l'arrêt du travail, un temps de vie émancipé.

**Les seniors sont** aujourd'hui plus actifs que jamais : ils sont **responsables associatifs**, ils **s'engagent pour leur commune**, ils **aident à l'éducation des jeunes**. C'est un défi pour le 21<sup>ème</sup> siècle d'**inventer des formes de vie commune**, d'**organiser l'entraide entre les générations** et de **permettre à nos anciens de garder une place active** dans la société.

Dès la première année de notre mandat, nous nous engageons à :

- Soutenir les projets de **logement partagé, intergénérationnels** et adaptés pour les seniors.
- Favoriser la création d'un **pôle gériatrique** regroupant en un seul lieu acteurs publics et associatifs.
- **Mettre en place un service d'aide aux aidants**.
- **Favoriser la présence d'animaux de compagnie** dans les EHPAD et maisons de retraite.
- **Favoriser les structures de co-logement seniors / étudiant-es**.
- **Favoriser le lien inter-générationnel** en facilitant la mise en relation des personnes âgées avec les associations de soutien scolaire, lien social dans les quartiers, animation événementielle, visites à domicile, etc.

Dès mi-mandat, nous aurons :

- **Adapté les infrastructures** en vue d'**ouvrir la restauration scolaire aux personnes âgées**.
- **Amélioré et développé les services à la personne** (maintien à domicile, portage de repas) accessibles et adaptés.

A la fin de notre mandat, nous aurons :

- **Créé des résidences publiques** et cesser de recourir aux EHPAD privés à but lucratif pour confier leur gestion à des associations, coopératives, etc...

## Lunel, ville de la bifurcation écologique

Le capitalisme est responsable du chaos écologique et cela impacte Lunel comme toutes les autres communes de France.

**Nous devons faire bifurquer nos économies du local au national** pour les mettre en accord avec les limites planétaires qui définissent les conditions d'existence de l'espèce humaine. Aussi, nous devons reprendre la main sur ce que nous produisons, comment nous consommons et pourquoi nous échangeons. Cet impératif se résume en un objectif, celui de la **règle verte** : ne pas prélever sur la nature plus qu'elle ne peut reconstituer. Plutôt que la prétendue main invisible du marché, ce sont nos décisions conscientes, collectives et informées qui doivent nous guider.

C'est cela la **planification écologique**.

Parce qu'elle nécessite une discussion démocratique **sur les besoins et les capacités**, sur **le souhaitable et le possible**, elle s'appuie nécessairement sur l'échelon local et concerne tout ce qui fait partie du champ d'intérêt communal : sols, bâtiments, alimentation, déchets, eau et bien d'autres choses encore.

Lunel peut être la forge d'une **culture de la planification écologique**. Et nous innoverons toutes et tous ensemble en ce sens par la planification citoyenne participative. L'évolution de Lunel doit être décidée par ses habitantes et habitants !

---

*Par exemple, dès la première année !*

- Nous **lutterons contre la pollution lumineuse**, publique comme privée.
  - Nous adopterons un **plan pluriannuel de végétalisation** de l'espace public.
  - Nous mettrons en débat les **modalités de mise en œuvre du zéro artificialisation nette** sur Lunel.
  - Nous **prioriserons les dépenses budgétaires** selon leur impact carbone et sur la biodiversité.
  - Les **méthodes de chasse et de pêche cruelles seront interdites** sur la commune.
  - L'**usage des derniers produits chimiques** dans les services publics (écoles, crèches,..) sera définitivement stoppé.
  - Les aides pour le développement de **ressourceries associatives et publiques** seront mises en place.
  - La **permaculture** sera soutenue et promue.
  - Les **règles d'attribution des locaux commerciaux municipaux seront transparentes**.
  - La construction de **toute nouvelle grande surface sera impossible**.
-

## Nous instaurerons la planification écologique communale

La planification écologique repose sur une analyse scientifique robuste des chantiers à engager, le souci permanent de l'intervention des citoyen-ne-s dans les choix collectifs et l'attention constante à ce que la bifurcation écologique se fasse au bénéfice de toutes et tous.

Notre mandat se déroulera en trois temps.

Il commencera par un **état des lieux complet des pressions** exercées par l'activité du territoire sur l'environnement en matière de climat, de biodiversité et de ressources naturelles. Nous réaliserons un bilan carbone, un atlas de la biodiversité communale, une analyse du potentiel en énergies renouvelables, une analyse de l'état du patrimoine public et privé et des mobilités.

Ce diagnostic d'ensemble fera l'objet d'un **processus de planification citoyenne participative** pour définir des stratégies communales et intercommunales de décarbonation, de développement des mobilités douces, de rénovation des bâtiments publics, d'adaptation aux effets du changement climatique.

Enfin, la planification sera mise en œuvre dans une logique de bifurcation par rapport au système actuel : **mise en sécurité sociale des biens communs** comme l'air ou l'eau, choix de mode de gestion avec un contrôle public important, **droit de regard et d'intervention des citoyen-ne-s sur les politiques publiques menées**, utilisation de nouvelles voies de socialisation et de réappropriation citoyenne des biens communs.

Nous avons prévenu qu'à Lunel **nous changerons radicalement le fonctionnement politique de la municipalité** : vous comprenez maintenant que c'est la planification écologique qui l'impose.

Dès la première année de notre mandat, nous nous engageons à :

- Établir avec les habitant-e-s, durant la première année de mandat, un **état des lieux des sources d'émissions de gaz à effet de serre**, des **pollutions**, de la **production de déchets**, de l'**état de la biodiversité** et de l'**artificialisation des terres** sur le territoire communal et intercommunal.
- L'action communale prendra appui sur une **planification pluriannuelle des politiques publiques** : préservation des ressources naturelles, des biens communs, objectifs de réduction de l'empreinte écologique communale.
- Prioriser les **dépenses budgétaires** selon leur impact carbone et sur la biodiversité.
- Intégrer aux documents de planification urbaine (PLU, PLUi, SCoT, PLH...) un **principe d'aménagement visant à rapprocher à moins de 15 minutes à vélo ou en transport en commun** l'habitat, les lieux de travail, de loisir et de culture (voir partie « Transport », paragraphes sur le réseau express vélo REV et sur la régie des transports en communs).
- Ajouter des **clauses environnementales** (critère carbone, labels, indices de durabilité et réparabilité) à **chaque achat municipal** ou intercommunal.
- Rendre systématique pour tous les achats publics le **Schéma de promotion des achats socialement et écologiquement responsables** (SPASER). Pour cela il sera formalisé et rendu public, même si la commune de Lunel n'est aujourd'hui pas tenue de le faire.

## Programme de la liste « Pour l'Union Populaire, Lunel fière et solidaire »

- Adopter une charte d'éco-conception des sites webs de la commune et des services publics.

En 2027, nous allons :

- **Organiser un débat citoyen d'orientation écologique visant à mettre en œuvre la règle verte** sur le territoire communal et intercommunal. Il s'appuiera sur l'état des lieux lancé dès le début de notre mandat, sur les conseils de quartier citoyens de proximité, sur des réunions publiques et sur une plateforme en ligne de participation citoyenne.
- **Voter en conseil municipal une trajectoire de réduction des émissions des gaz à effet de serre (GES) compatible avec les accords de Paris** (c'est à dire limiter le réchauffement à 1,5°C d'ici 2100 même si cet objectif est semble-t-il aujourd'hui dépassé) pour le patrimoine et les services publics adaptée à la taille de Lunel, aux ressources locales et aux spécificités du territoire (climat méditerranéen, dynamisme agricole, proximité de Montpellier) par exemple en réduisant réellement les émissions de GES de 30 à 40 % d'ici 2030 (par rapport à 2010).
- Mettre en place un **plan de formation et de montée en compétences sur les enjeux écologiques** pour **l'ensemble des agents de la ville**, tout particulièrement dans les métiers nécessitant de fortes modifications des pratiques professionnelles (espaces verts, bâtiment, voirie).

Dès mi-mandat, nous aurons :

- Adopté une **charte de construction durable contraignante** pour les travaux de la commune incluant **l'utilisation de matériaux locaux et biosourcés**.
- Proposé un **plan d'éducation populaire aux enjeux environnementaux et écologiques**, adossé à une ligne budgétaire dédiée et décliné dans l'ensemble des champs d'action municipaux (temps périscolaires, politique jeunesse, centres socio-culturels, soutien au monde associatif, élus, personnel de la commune,...).

## Nous engagerons la bifurcation énergétique

La **bifurcation énergétique** est au cœur de la planification écologique.

Les conséquences d'un monde où le réchauffement climatique dépasserait les +2° en moyenne seraient désastreuses. C'est pourquoi il faut rompre avec le pilotage de notre consommation énergétique par le marché et le capital fossile. Lunel peut contribuer à démontrer que c'est possible. C'est aussi un impératif d'urgence sociale. 8 millions de logements en France sont des passoires thermiques. Un ménage sur cinq, d'après la Fondation pour le Logement des défavorisés, souffre de la précarité énergétique.

Nous savons que trop de familles Lunelloises souffrent de cette précarité énergétique, aussi, nous devons en préciser les chiffres pour affronter cette réalité et y remédier. En collaboration avec les agences spécialisées comme l'ADEME et les structures locales, notre action municipale s'appuiera sur trois leviers. D'abord, **la sobriété planifiée et juste**, c'est-à-dire touchant en priorité les usages luxueux, ostentatoires et inutiles de l'énergie. Ensuite, **l'électrification des usages de l'énergie** en matière de transport, de chauffage, etc. Enfin, le **développement local des énergies renouvelables**.

## Programme de la liste « Pour l'Union Populaire, Lunel fière et solidaire »

Dès la première année de notre mandat, nous nous engageons à :

- **Privilégier les énergies vertes** dans les contrats d'approvisionnement de la commune.

Dès 2027, nous aurons :

- Adopté un **plan de développement des énergies renouvelables** s'appuyant sur les associations citoyennes, les coopératives, **une société publique locale (SPL)** ou **une régie publique** proposant un tarif social et progressif de l'énergie.
- Adopté un **plan énergétique des bâtiments publics** pour, en adéquation avec les besoins, **planifier la sobriété des usages**, la **rénovation thermique**, en privilégiant la production d'énergies renouvelables et les matériaux biosourcés quand c'est possible.

Avant la fin de notre mandat, nous aurons :

- **Supprimé le chauffage au fioul et au gaz** pour les bâtiments publics, pour les remplacer par des pompes à chaleur, des chauffages électriques ou des puits provençaux. Nous n'écarterons pas l'option d'un réseau de chaleur urbain.

Nous continuerons :

- L'**accompagnement des particuliers** pour la **rénovation thermique de leur logement** avec Maison Qui'Ose, l'Agence nationale pour l'amélioration de l'habitat (Anah) et Soliha : montage de dossiers, recherche de subventions et si possible versement d'un complément financier (voir également la partie Logement au sujet des habitats indignes).
- À faire racheter par la commune **les maisons de ville anciennes** pour **les rénover puis les mettre en location**.

## Nous anticiperons les effets du changement climatique en matière de risques écologiques

Les conséquences du dérèglement climatique sont déjà visibles et nous assistons à la multiplication des événements climatiques extrêmes (incendies, crues, tempêtes ou sécheresses). **Elles touchent tout particulièrement les plus précaires et les plus fragiles**, comme cela a été le cas pendant les canicules, les sécheresses ou les inondations.

Lunel est en première ligne pour anticiper les effets du changement climatique, pour **améliorer l'adaptation de notre commune** et pour **protéger les classes populaires**, qui sont par ailleurs bien moins responsables du changement climatique.

Notre ville dispose de leviers déterminants pour **adapter les infrastructures stratégiques au changement climatique** (ponts, digues, routes, réseaux), **se préparer aux canicules** en développement des **îlots de fraîcheur** et en **végétalisant la ville**.

Dès la première année de notre mandat, nous nous engageons à :

## *Programme de la liste « Pour l'Union Populaire, Lunel frère et solidaire »*

- **Actualiser le plan de prévention des risques (PPR)** en prenant en compte les effets attendus du changement climatique incluant notamment un diagnostic d'exposition et de vulnérabilité climatique des réseaux critiques, des infrastructures, des populations, des zones agricoles et des forêts en impliquant fortement les Groupes régionaux d'évaluation climatique (GREC).
- Mettre en place un **plan de relèvement** (rétablissement) de catastrophe face aux risques élevé d'inondation, de vents violents ou de sécheresse aggravée.
- **Améliorer le plan canicule** recensant et prévoyant des lieux d'accueil adaptés, notamment pour les personnes vulnérables : personnes âgées, jeunes enfants, femmes enceintes, personnes en situation de handicap, sans domicile fixe.
- Continuer à **dé-bétonner et végétaliser les cours d'école** pour les transformer en « cours oasis ».
- Étudier la possibilité de constituer une **réserve citoyenne de protection civile** dédiée à des missions de proximité en lien avec les associations déjà existantes.

Dès 2027, nous aurons :

- Pris en compte les **diagnostics sur la vulnérabilité** dans les **documents de planification** et les **marchés publics**.
- Après la réalisation d'un audit, restauré au maximum la **régénération des écosystèmes de berges du canal de Lunel** et du Vidourle pour limiter l'exposition aux inondations et à la submersion et réhabilité leurs accès (voie verte, chemin des Cabanettes,...).

Dès mi-mandat, nous aurons :

- **Réalisé un audit par les agences publiques** sur les **coûts et bénéfices d'une végétalisation des espaces communaux** telles que les rues et bâtiments publics et des délaissés urbains. Le Conseil citoyen de Lunel a déjà listé un ensemble de propositions sur de possibles espaces publics végétalisables et sur des délaissés urbains mobilisables. Cette instance pourra être mobilisée à nouveau sur ce sujet, tout comme les Conseils de quartier citoyens de proximité concernés. Cet audit s'intéressera également à la **sur-minéralisation récente du Cours Gabriel Péri** et de la **Place des Martyrs de la Résistance** pour trouver des solutions avec les Bâtiments de France.
- Le cas échéant suite à l'audit précédent, proposé un **plan de développement des îlots de fraîcheur végétaux** contre les effets des canicules et un **plan de renaturation d'une partie des sols** pour lutter contre les inondations et les ruissellements.
- **Consolidé et si besoin constitué des réserves stratégiques de biens et matériels essentiels** (médicaments, denrées non périssables...) en lien avec le SDIS34, le Centre Hospitalier de Lunel et la sécurité civile.
- **Formé massivement la population aux premiers secours**, à tous les âges (de l'école aux EHPAD) et **diffusé une culture** de la **vigilance bienveillante** et de **l'entraide face aux risques climatiques**.

## Nous lutterons à Lunel contre l'étalement urbain et pour le retour de la nature en ville

Depuis les années 1980, les sols artificialisés ont progressé trois à quatre fois plus vite que la population. Au rythme actuel, c'est l'équivalent de la surface d'un département qui est englouti par le béton tous les 10 ans. **C'est tout simplement insoutenable.**

Nous devons laisser au maximum les sols restant à la nature, à l'agriculture, à l'infiltration des eaux. Dans les villes, il faut même rendre une partie des sols à la nature. **A Lunel, nous mettrons en débat public tout projet d'artificialisation de terres agricoles de plus de 2 hectares** : ce sera donc le cas pour la déviation de la RN113 et pour le déménagement de la Gendarmerie au Mas de Fourques.

D'une manière générale, **le droit à la nature en ville est une revendication forte** de notre programme pour Lunel.

Dès la première année de notre mandat, nous nous engageons à :

- Ouvrir un débat public pour déterminer les moyens d'**atteindre l'objectif de zéro artificialisation nette d'ici 2050**, et plus tôt si possible, en mobilisant notamment les outils de lutte contre la sous-occupation des locaux, la rétention foncière et l'étalement urbain.
- Adopter un plan **pluriannuel de végétalisation de l'espace public** fixant un objectif d'occupation végétale du sol en zone dense en début de mandat.
- **Planter des arbres fruitiers** dans la ville avec les espèces régionales et les espèces adaptées à l'évolution prévisible du climat sur 30 ans et alimenter le site participatif « Falling fruit » qui établit la carte du glanage urbain.
- Développer les **jardins partagés** avec des **animateurs**, des **associations** et les **Conseils de quartier citoyens de proximité**, ouverts, conviviaux, pour recréer du lien social et **renouer avec la nature en ville**, en s'inspirant du jardin partagé créé récemment dans le quartier de la Roquette.
- Faire de la **forêt communale de Lunel un territoire sanctuaire pour la biodiversité** en diversifiant les essences (les 3/4 sont aujourd'hui du pin parasol), la **découverte du vivant**, en réservant 25 % minimum de sa surface à la libre évolution et en adoptant la sylviculture mélangée à couvert continu pour le reste à l'occasion du prochain schéma d'aménagement avec l'ONF (OFB).
- **Augmenter la surface de forêts communales** notamment par l'exercice du droit de préemption et refuser les ventes des terres pouvant devenir une forêt communale.
- **Mettre à jour l'atlas de la biodiversité communale** (ABC) daté de 2020 et fixer de nouveaux objectifs de revitalisation des sols et sous-sols.
- Refuser les **Grands projets inutiles imposés** (GPII).
- Définir une **politique de reclassification agricole** de certains terrains actuellement constructibles.
- Préserver la biodiversité en **subventionnant le développement des ceintures vertes agricoles, les trames vertes et bleues**, en restaurant les haies, les noues, les fossés et les mares.

## Programme de la liste « Pour l'Union Populaire, Lunel frère et solidaire »

- Mener une réflexion sur la **valorisation des friches** (dépollution, préservation, utilisation artisanale et/ou agricole, micro-forêt...).
- Promouvoir la **densification des habitations à proximité des services publics essentiels** (mairies, commerces, soins), notamment à destination des publics moins mobiles (jeunes, personnes âgées, ménages modestes).
- En complément de la mise en régie publique de l'eau et des différentes solutions d'économie circulaire et d'aide à la réparation (Repar'Café, Atelier vélo, Régie d'emplois et de services,..), **créer un établissement municipal de mutualisation d'équipements** réparti en cohérence avec les besoins résidentiels et la superficie de la commune (tondeuse, outillage divers, etc.), **accompagner des formations et de partenariats** avec des associations comme les Compagnons Bâisseurs pour accompagner les habitant·e·s et notamment les plus précaires à **la rénovation et l'entretien de leur habitation** et/ou de leur jardin.

Dès mi-mandat, nous aurons :

- **Sanctuariser dans les PLUi le foncier agricole, forestier et naturel** en appliquant strictement les dispositions législatives et réglementaires existantes, et proposer la **création de Zones agricoles protégées (ZAP)** et de **périmètres de protection** et de mise en valeur des espaces agricoles et naturels périurbains (PAEN).

## Nous établirons un droit à la nuit, au silence et à un espace libéré du consumérisme

Avec le capitalisme, les êtres humains sont en train de perdre ce que jamais ils n'auraient cru pouvoir perdre : la nuit et le silence. **La pollution lumineuse progresse** si vite qu'un enfant qui naît dans une région où il peut voir la nuit 250 étoiles, ne pourra plus en distinguer que 100 lorsqu'il aura 18 ans. La mise en œuvre de l'extinction de l'éclairage public dans une partie de Lunel par l'actuelle équipe municipale à partir de minuit est une bonne décision, mais elle est attaquée par les populistes sécuritaires de droite porteur d'une démagogie anxigène sans aucun argument scientifique : à l'inverse, **nous renforcerons et étendrons l'extinction de l'éclairage public, qui ne s'allumera qu'à la demande ou par détection de mouvement.**

35 % de la population française est exposée à des niveaux sonores excessifs. 10 millions souffrent de troubles du sommeil causés par le bruit ! L'Organisation mondiale de la santé classe **le bruit au deuxième rang des facteurs environnementaux causant le plus de mortalité** en Europe. Le passage de la RN113 dans notre ville ou les incivilités nocturnes bruyantes créent des nuisances considérables pour les habitants, **nous œuvrerons à la tranquillité publique.**

Enfin, sur le fond, réclamer un droit à la nuit, au silence, à la paix, c'est rendre concrète la lutte contre le consumérisme.

Dès la première année de notre mandat, nous nous engageons à :

## Programme de la liste « Pour l'Union Populaire, Lunel frère et solidaire »

- **Lutter contre la pollution lumineuse** : extinction hors temps d'activité (sauf cas exceptionnel) des éclairages publics, boutiques, magasins, bureaux, etc.
- Développer les **éclairages publics à la demande** et/ou à **détection de mouvement**.
- **Identifier et améliorer** l'ensemble **des espaces piétons abîmés** pour que les piétons ne risquent plus de chuter.
- Appliquer scrupuleusement l'**extinction nocturne des bâtiments municipaux** et agir au sein des intercommunalités pour mettre en œuvre des Règlements locaux de publicité intercommunaux permettant notamment d'**étendre l'obligation d'extinction nocturne** aux éclairages et aux publicités de mobilier urbain.
- Faire le bilan et conduire une mobilisation avec les bailleurs sociaux pour financer et engager un **plan d'isolation phonique** du parc HLM.
- **Bannir la publicité non locale** et les écrans publicitaires de l'espace public.
- **Limiter le recours au travail le dimanche** en limitant le recours aux « dimanche du maire ».

## Nous nous engagerons pour la condition animale

En cinquante ans, **l'humanité a fait disparaître 69 % de la population d'animaux vertébrés sauvages**. En détruisant et en morcelant les habitats ou en les chassant, nous empêchons ces animaux de se nourrir, de se déplacer et de se reproduire.

Les animaux que les Hommes ont domestiqués ne sont pas pour autant mieux lotis. **Trop de propriétaires abandonnent ou maltraitent leur animal** de compagnie (200 000 chats et chiens par an en France).

La France compte 17 millions de chats dont seulement 65% sont identifiés et 10 millions de chiens dont 12% ne sont pas identifiés. Au total, **100 000 euthanasies sont réalisées par an** à l'échelle nationale, et **80% des chats rentrant en fourrière seront euthanasiés car non identifiés**. Dans notre territoire, l'activité connue pour 2025 de la SACPA de Vallerargues est de **178 entrées sur Lunel et Lunel Viel**. Aujourd'hui, il est difficile de savoir combien en étaient sortis (grâce au travail des associations) ni combien ont été euthanasiés.

A Lunel, **nous pouvons faire que tous les animaux soient traités comme les êtres sensibles** (ressentant la douleur, le plaisir et diverses émotions) et sensibles qu'ils sont. Avec notre liste, Lunel s'engagera **pour le respect de la condition animale** sous tous ses aspects.

Dès la première année de notre mandat, nous nous engageons à :

- Travailler avec les sociétés de chasse et les associations de chasseurs pour **la réduction de la brutalité de certaines pratiques**, de façon collaborative, pragmatique et basée sur des alternatives concrètes : par exemple en réduisant les lâchers de gibiers (notamment en période de canicule) au profit de la gestion des habitats (haies,...), ou avec les sociétés de pêche sur l'empoisonnement dans le but de pêcher.

## *Programme de la liste « Pour l'Union Populaire, Lunel frère et solidaire »*

- **Interdire sur le territoire communal les pratiques de chasse et de pêche cruelles.**
- Attribuer une **délégation relative à la condition animale** à un·e membre du conseil municipal.
- Garantir la **transparence de l'activité de la fourrière** déléguée à la SACPA au niveau de l'Agglo Lunel en publiant sur le site de la communauté de commune un bilan annuel de leur activité (précisant le nombre d'animaux capturés, identifiés, stérilisés, euthanasiés, relâchés, remis à leur propriétaire, etc.).

Dès mi-mandat, nous aurons :

- Identifié pour chaque Conseil de quartier citoyen de proximité une **personne responsable des nourrisseurs de chats libres** en relation directe avec la ou le délégué·e à la condition animale pour suivre les actions des bénévoles nourrisseurs et des vétérinaires (points de nourrissage, stérilisation, identification, gestion des conflits avec les riverains, gestion de chatabris...).
- Étudié, avec les associations locales, la création d'un **refuge municipal ou intercommunal dédié aux chiens abandonnés et chats en souffrance**, pour répondre à l'urgence de la protection animale et renforcer le lien social autour du bien-être animal. L'objectif de ce refuge est de limiter les interventions de la fourrière sur notre commune. Si l'étude est concluante le refuge sera déployé par étapes, en commençant par un pilote (en partenariat avec une association existante) avant un déploiement complet.
- **Expérimenté l'aménagement**, par des entreprises à but socio-professionnel (ou entreprise d'insertion), notamment dans les zones urbaines denses et les zones de monocultures, **d'espaces refuges** pour les animaux sauvages **et le maintien de friches**, en particulier pour les pollinisateurs sauvages.

Avant la fin de notre mandat, nous aurons :

- Favorisé l'implantation d'un **centre de soins vétérinaires des professionnels adhérant au réseau Vétérinaires Pour Tous (VPT)** pour lutter contre l'exclusion et la précarité des plus vulnérables, accessible pour les animaux domestiques ou sauvages (avec un soutien financier actif de la municipalité). Les rapports d'activités du centre seront rendus publics.

Nous continuerons d'accompagner et d'organiser la **stérilisation des chats errants** par les municipalités via la signature d'une convention avec une ou plusieurs associations (telles que PAL) pour la capture, la stérilisation et l'identification des chats des rues jusqu'à leur remise en liberté à l'appui de dispositifs tels que Chatipi ou leur placement en refuge.

Nous continuerons et surtout renforcerons **rapidement la lutte contre la prolifération des animaux liminaires** (rats, pigeons, choucas des tours,...) en utilisant des solutions non cruelles (ultrasons, stérilisations, pigeonniers contraceptifs...).

## **Nous engagerons la dépollution**

**L'empoisonnement du monde est global.** L'air, l'eau et les sols sont affectés par toutes sortes de

pollutions plastiques, chimiques, industrielles. Les plus riches polluent le plus. Mais ce sont **les plus pauvres qui en subissent davantage les conséquences**.

Lunel est le milieu de vie de ses habitant·e·s. Les conditions de la vie doivent donc y être préservées et même **restaurées selon le principe de l'écologie régénérative**.

Dès la première année de notre mandat, nous nous engageons à :

- **Éliminer l'usage des derniers produits chimiques** (toxiques, perturbateurs endocriniens) de nos crèches, écoles, maisons de retraite, bâtiments municipaux et intercommunaux.
- Sensibiliser et prendre des **arrêtés d'interdiction d'épandage des pesticides à proximité des habitations et écoles** en coordination avec tous les maires qui prennent des mesures semblables pour mener la bataille juridique afin de faire reconnaître le droit à protéger les habitant·e·s. Des bandes tampon végétalisées seront mises en place pour limiter la dispersion des pesticides et favoriser la biodiversité, en accompagnant financièrement les agriculteurs affectés par une réduction d'une partie de leur foncier agricole.
- S'assurer du bon déroulement des opérations de **désamiantage des bâtiments communaux et intercommunaux**.

Nous continuerons et renforcerons :

- **l'accompagnement des habitant·e·s pour garantir l'application du « zéro phyto »** partout (jardins partagés, journée d'éducation populaire avec les agents municipaux...) ;
- **l'éco-pâturage** pour l'entretien des espaces communaux par exemple dans les noues et bassins de rétentions.

## Nous transformerons Lunel en commune zéro déchet

La France produit 326 millions de tonnes de déchets chaque année, dont 39 millions de déchets ménagers. **Les habitants de Lunel Agglo produisent près de 16 000 tonnes de déchets par an soit plus de 300kg par habitant·e !**

La société des déchets est un produit de l'accélération sans fin du cycle du profit. L'enjeu, avant le recyclage, c'est **la réduction de notre production de déchets**. Il faut pour cela mettre en place des équipements collectifs et faciliter la réparation pour nous permettent d'éviter facilement tout ce gâchis.

Avec nous, **Lunel s'engagera dans une démarche collective durable**, organisée et systématique.

Dès la première année de notre mandat, nous nous engageons à

- Renforcer avec Lunel Agglo une politique active vers la restauration privée et de loisir pour parvenir à **l'objectif « zéro plastique »**.
- Accompagner les entreprises et les commerçant·e·s dans leur **transformation « zéro déchet »**.
- Mettre en place de **dispositifs de partage des aliments consommables** (soutien aux associations de collecte des invendus, action d'éducation à la cantine, etc.).

## Programme de la liste « Pour l'Union Populaire, Lunel frère et solidaire »

- **Valoriser et soutenir les commerces de vrac.**
- Mettre en place un dispositif de **consignes pour les bouteilles en verre.**
- Soutenir le développement des **ressourceries associatives et publiques.**
- Soutenir et renforcer les **ateliers coopératifs de remise en état de matériels** divers (tel que le RéparCafé, l'Atelier Vélo,...) ou la création d'un FabLab qui par la création, l'accessibilité, la collaboration et l'apprentissage par la pratique est une pépinière de talents pour ces ateliers de remise en état.
- Renforcer et améliorer avec Lunel Agglo les **services de collecte et de recyclage des déchets non organiques.**
- **Renforcer en moyens et en personnels la police rurale** de Lunel Agglo pour lutter intensément contre les dépôts sauvages de déchets, déchets amiantés et gravats dans les espaces naturels et terrains agricoles.

En 2027, nous allons :

- Réorganiser la chaîne de restauration collective en vue de **diminuer de 75 % le gaspillage alimentaire** et faire disparaître le plastique, en adaptant quand cela est nécessaire l'équipement et le poste de travail des employé-es des entreprises de restauration.

Dès mi-mandat, nous aurons :

- Développé le **prêt aux habitant·e·s de broyeurs de végétaux.**

Nous continuerons :

- la généralisation avec Lunel Agglo de la collecte et du compostage des biodéchets en installant des **composteurs publics d'usage collectif** ;
- le renforcement du **prêt de composteurs.**

## Nous ferons de Lunel une commune productive qui répond aux besoins de ses habitants

**Produire pour produire ne doit pas être un objectif** si nous souhaitons une planification écologique. La **production** a pour objectif de **répondre aux besoins**. Mais se reposer sur le reste du monde pour produire ce dont nous avons besoin, c'est se mettre en situation de dépendance.

Aujourd'hui, seuls 39% des biens consommés en France sont produits en France. Par ailleurs, **la planification écologique** est un geste de **souveraineté sur la production et la consommation**. Cette souveraineté n'existe tout simplement pas si nous ne produisons rien nous-mêmes. D'où l'objectif de relocalisation, non de l'industrie pour l'industrie, mais des industries qui correspondent à nos besoins.

D'après l'INSEE, rapatrier un point de PIB de production industrielle en France, c'est baisser son empreinte carbone de 8 millions de tonnes de CO2. Ce n'est pas à Lunel que nous assumerons seuls cette **stratégie**

## *Programme de la liste « Pour l'Union Populaire, Lunel frère et solidaire »*

**complète de relocalisation**, mais nous souhaitons faire notre part immédiatement afin d'avoir un rôle central à jouer lorsque cette politique sera mise en œuvre au niveau national. Notre liste est la seule à **structurer son programme économique** pour être prêt à cela.

Dès la première année de notre mandat, nous nous engageons à :

- Soutenir la **création d'entreprises à but d'emplois**, tout en veillant à ce qu'elles n'empiètent pas sur les besoins déjà couverts par des emplois de la fonction publique.
- Développer une **démarche intégrée**, pilotée par la municipalité, **des initiatives existantes en faveur de l'orientation et de l'accès à l'emploi des jeunes** : bourses aux stages, forums, aide à la rédaction de CV et à l'orientation, etc. Les renforcer ou en créer de nouvelles si nécessaire.
- Nommer un-e **élu-e en charge de la ville productive**, interlocuteur des entreprises et des services de l'État.
- **Refuser les zones franches** qui favorisent le développement de la précarité.
- Accompagner les **petites industries locales dans une démarche de conversion écologique**.
- Introduire des critères pour la **création d'emplois locaux** dans tous les appels d'offres.
- **Refuser le recours aux travailleurs détachés**, en surveillant les clauses d'emploi et de sous-traitance des appels d'offres.
- Mettre à disposition les moyens publics (mise à disposition de locaux, soutien financier...) pour le **développement des AMAP**, des **marchés paysans** et des **magasins de producteurs, d'épiceries coopératives** permettant la commercialisation des productions locales.
- Créer, au niveau intercommunal dans la Maison de l'Économie de Lunel Agglo, un **service d'aide aux entreprises et producteurs locaux** pour leur permettre de bénéficier des marchés publics : conseils, coopératives (SCIC) permettant aux producteurs de répondre de façon groupée.
- Favoriser la création de **services d'échanges locaux (SEL)** en mettant à disposition des citoyen-ne-s des plateformes dédiées.
- Soutenir et **développer les structures d'insertion par l'activité économique** (régies de quartier, ateliers et chantiers d'insertion, marchés publics réservés, accompagnement, aide aux locaux...).
- Maintenir et **défendre** les subventions aux associations (contrats aidés, subventions départementales et régionales) et aux **entreprises de l'économie sociale et solidaire (SCOP...)**.
- **Soutenir l'ouverture de nouveaux services publics** pourvoyeurs d'emplois : garage, centre vétérinaire, fermes et ateliers de transformation gérés en régie communale, coopérative de consommation, etc.
- **Renforcer les clauses sociales, écologiques et de production locale** dans tous les marchés publics.

En 2027, nous allons :

- Élaborer un **plan municipal de relocalisation des commerces de proximité**, étudiant les activités qui peuvent être relocalisées en centre-ville en fonction des besoins locaux.

## Programme de la liste « Pour l'Union Populaire, Lunel fière et solidaire »

- Organiser au sein du guichet des services publics (mobile ou du centre-ville) une **permanence dédiée à garantir le respect du droit du travail et l'accès aux droits** des chômeurs, chômeuses et précaires.
- Créer des **regroupements d'espaces collectifs productifs** gérés par une société d'économie mixte sur le territoire communal : ils permettent de proposer à un prix maîtrisé des locaux adaptés aux petites et moyennes industries au sein de lieux denses et multifonctionnels.
- Créer des **tiers-lieux de production** sur le territoire communal (typiquement des FabLab) permettant aux petites entreprises d'accéder à des équipements spécifiques pour développer et expérimenter leurs concepts et innovations).
- Créer des **espaces publics de travail partagés** (espaces de co-working) au cœur des quartiers, y compris en centre-ville, permettant aux habitant-e-s de bénéficier à moindre coût de matériels et d'espaces utiles au développement de leur activité professionnelle (bureaux, photocopieuses, salles de réunion, etc.) et de services mutualisés (crèches, espaces de restauration, cafés, etc.).

Dès mi-mandat, nous aurons :

- **Créer des coopératives d'activité et d'emploi** (CAE) pour favoriser le développement de l'ESS et introduire des économies d'échelle pour lutter contre le gaspillage du capital : services mutualisés, bureaux ou locaux de stockage collectifs.

Nous continuerons :

- à **réserver dans le PLU des zones aux fonctions productives** (artisanat, industrie) pour assurer le maintien et le développement d'activités.

## Nous soutiendrons et développerons l'agriculture biologique et locale

Seulement 60 % des produits agricoles consommés en France sont produits en France, alors que c'était 80 % il y a quelques dizaines d'années. **Un peuple qui ne peut pas se nourrir lui-même n'est pas un peuple libre.** Il faut sortir du modèle d'agriculture vouée à l'industrie, qui écrase les paysans sous le poids du marché mondial.

Si l'agriculture biologique ne représente que 10 % des surfaces agricoles en France, à Lunel, **22 % des exploitations agricoles s'inscrivent déjà dans la démarche de l'agriculture biologique**, ce qui est un véritable atout pour notre territoire ! Cependant, **nous devons accentuer cette transformation** en l'accompagnant par l'action publique.

La vocation paysanne est de nourrir les locaux. A Lunel, près de 2/3 des agriculteurs ont plus de 55 ans. D'ici à la fin du prochain mandat municipal, plus de la moitié des agriculteurs et agricultrices de Lunel seront partis à la retraite. Cette mutation doit ouvrir la voie d'un **changement de modèle agricole et écologique**. C'est un nouveau champ d'intervention publique qui doit être inventé et expérimenté au niveau des communes et l'action municipale Lunelloise doit soutenir ce changement.

## *Programme de la liste « Pour l'Union Populaire, Lunel frère et solidaire »*

Dès la première année de notre mandat, nous nous engageons à :

- Créer des **commissions municipales ou intercommunales d'appui aux projets agricoles** (commission pluraliste composées d'élu·es, d'agriculteurs et agricultrices, de propriétaires, de personnes ressources investies dans les questions d'alimentation, etc.).
- Accompagner **les nouvelles formes collectives d'acquisition du foncier agricole** (association foncière, Terre de Liens, etc.).
- Adhérer au dispositif **Vigifoncier** et contractualiser avec la Société d'aménagement foncier et d'établissement rural (SAFER) pour **repérer les terres qui se libèrent** et consacrer un budget d'opportunité dans le budget municipal **pour pouvoir réaliser les acquisitions de foncier agricole** quand une occasion se présente.
- Proposer des **services aux paysans et paysannes qui s'installent** : location / mutualisation de matériel (comme les tracteurs), aide aux investissements, offre de débouchés de commandes (par exemple pour la cantine et la restauration publique), mise à disposition d'espace publics pour en faire des lieux de vente (magasin de producteurs, marchés) ou de dépôts (AMAP, circuits courts, groupements de commande), des espaces de travail et de réunion partagés pour favoriser les coopérations entre producteurs et productrices paysans plutôt que la concurrence.
- Organiser sur la commune des **services aux porteurs et porteuses de projets et organismes de soutien à l'installation et à la transmission** : assurer des permanences des services « point d'accueil installation », favoriser les pôles InPact qui regroupent les associations de développement agricole et rural, avoir des actions d'accueil et d'animation pour l'insertion des nouveaux paysans et paysannes installé·es, prendre en compte et aider leurs besoins sociaux (logement, éducation, etc.).
- **Promouvoir la permaculture** par des actions d'éducation populaire, associant jardins partagés, écoles, EHPAD et les associations Lunelloises, comme cela a déjà été réalisé à La Roquette et l'étendre.
- Mettre en œuvre des **projets alimentaires territoriaux** pour favoriser la production et la consommation de produits locaux et de qualité, en associant agriculteurs, communes rurales et urbaines, organismes de recherche, acteurs de l'ESS, associations, etc.
- Soutenir les expérimentations de sécurité sociale de l'alimentation.

Dès mi-mandat et dès que nous aurons acquis du foncier agricole, nous proposerons aux porteurs et porteuses de projets agricoles des **baux ruraux environnementaux signés pour plusieurs années reconductibles**, précisant que les terres devront être cultivées en agriculture biologique et proposant un loyer attractif/modéré, ou des baux à usage incluant terres, bâti agricole et habitat dans le cas de reprise de zones délaissées.

## Nous défendrons le petit commerce face aux géants de la grande distribution

Dans de nombreuses communes françaises, la **vacance des locaux commerciaux est importante. A Lunel, elle est devenue insupportable** tant les fermetures s'enchaînent.

Nos **commerçantes et commerçants ont grandement souffert de l'absence de soutien de la municipalité** durant la phase des travaux du centre-ville, qui ont réduit considérablement leur chiffre d'affaire durant une longue période.

Les petits commerces qui ont réussi à surmonter cette épreuve peinent aujourd'hui à redresser la barre. En effet, au manque d'accompagnement dont sont comptables les équipes municipales successives (Gougeon, Dalle et Muscat/Musset), s'ajoute la situation économique catastrophique et la **perte de pouvoir d'achat majeure auxquelles** les françaises et français se trouvent confrontés du fait de **la politique néolibérale des gouvernements Macron** et des soutiens directs de cette doctrine économique (LR, RN, Modem,...), aujourd'hui **indirectement soutenue par le PS**.

Aussi, en plus de **redonner du pouvoir d'achat** aux Lunelloises et Lunellois par le développement et le renforcement de services publics, nous visons un **cœur de ville redynamisé** en nous appuyant sur **l'expertise locale de ses habitant·e·s et ses commerçant·e·s**.

En effet, sous l'influence de lobbies capitalistiques extérieurs, les pouvoirs publics ont depuis trop longtemps favorisé l'implantation des centres commerciaux en périphérie de Lunel. Pourtant, **une politique en faveur du petit commerce indépendant se justifie par l'intérêt général**. Ces petits commerces sont pourvoyeurs de **plus d'emplois** et surtout ils contribuent **au lien social** et à **faire vivre Lunel**.

Nous mènerons une **politique active d'occupation des locaux vides** axée sur le social, l'éducatif, l'art et la mixité des usages afin **d'éviter l'aspect "rue morte"** et **faire revenir le public et les actifs dans les rues du centre-ville** de Lunel en **relançant la vie économique de notre ville**, par exemple en ramenant des actifs dans les restaurants le midi.

Aussi, dès la première année de notre mandat, nous nous engageons à :

- Refuser les permis de construire et modifier le plan local d'urbanisme (PLU) et le schéma de cohérence territoriale (SCOT) de façon à **empêcher la construction de toute nouvelle grande surface**.
- Organiser une **consultation publique** sur les attentes des Lunelloises et Lunellois **en termes de commerces et activités** de centre-ville.
- **Aider**, par la mise à disposition de locaux, **l'installation ou le maintien de petits commerces** (librairies, boulangeries, boucheries, épicerie, maraîchers, cafés...).
- Rendre **transparent les règles d'attribution des locaux commerciaux** municipaux.
- Créer et promouvoir les marchés locaux dans une démarche de valorisation des circuits courts et du vrac.
- **Redynamiser le centre-ville par des appels à projets** transparents de mise à disposition de locaux

## *Programme de la liste « Pour l'Union Populaire, Lunel frère et solidaire »*

vides en boutiques éphémères et ateliers-boutiques. La sélection des projets sera réalisée par le Conseil de quartier citoyen de proximité (CQCP).

- Booster l'entrepreneuriat des jeunes Lunelloises et Lunellois en proposant une **boutique à baux précaires de 1 à 3 mois** à prix symbolique (1€ le m<sup>2</sup>/mois), par appel à projet public et transparent, sélectionné par le CQCP, pour permettre à ces entrepreneur·e·s locaux de tester un concept sans risque financier majeur.
- Transformer 2 locaux vacants en **boutiques-ateliers éphémères et lieux de création partagés**, pour offrir aux Lunellois·e·s une expérience commerciale vivante, artisanale et sans cesse renouvelée.
- Créé une **boutique éphémère permanente** afin de permettre aux artistes et aux artisans de vendre leurs productions par un roulement régulier des espaces de vente.
- Faciliter l'installation d'**un ou deux bars à jeux**.
- Faciliter l'**installation de bureaux partagés spécialisés** (co-working) en centre-ville sur des métiers du numérique, ou de l'économie sociale et solidaire.

En 2027, nous allons :

- **Moduler la taxe foncière afin de promouvoir les commerces de proximité et défavoriser le grand commerce** destructeur d'emploi et du cadre de vie ; prendre en compte l'exemplarité en matière de circuits courts quand le type d'activité le permet.

Nous continuerons :

- à utiliser le **droit de préemption de la mairie pour favoriser les commerces indépendants**.

## Lunel, ville de la nouvelle France

**Chaque nouvelle génération est un peuple nouveau.**

La France du 21e siècle est brassée par les **migrations**, **métissée** par la vie, **mélangée** par les déplacements internes. Elle est **créole** car **elle invente sans cesse du commun**, **réinvente** avec ses passés **un universel**.

C'est une France où **les femmes ont gagné des droits** et **une plus grande place** dans la **vie sociale**, une France **plus éduquée** et **plus urbanisée** que par le passé.

Cette **nouvelle France est déjà là**. C'est son visage que l'on voit dès que le pays se tourne avec enthousiasme vers l'avenir et brille sous les yeux du monde. **Elle doit encore advenir politiquement**. Pour cela, dans les communes et y compris à Lunel, **il nous faut activement combattre le racisme, le sexisme et toutes les dominations déshumanisantes**.

**Il faut** au contraire **renforcer tout ce qui nous humanise** comme la **culture**, le **sport**, l'**engagement** et la **fraternité**.

**Par exemple, dès la première année !**

- Une **permanence juridique gratuite** sera mise en place pour les victimes du sexisme et de LGBTIphobies.
- Le **maire se constituera en partie civile** lors de tout dépôt de plainte d'**une victime de racisme ou LGBTIphobies**.
- Un **plan pluriannuel d'accessibilité** des locaux publics sera lancé.
- Le **financement des structures confessionnelles** et culturelles **sera stoppé**.
- L'**enseignement et une pratique artistique** sera accessible au plus grand nombre.
- La **gratuité et la tarification sociale** des équipements sportifs et des associations sera favorisé.
- Les **conventions pluriannuelles de financement des associations** seront généralisées.
- **Tous les enfants**, quel que soit leur statut administratif, **seront scolarisés de façon inconditionnelle**.

## Nous combattons le racisme

**Le racisme est une idéologie globale** dont la fonction est **la perpétuation d'un régime d'exploitation et de domination**. Il y a un lien entre les injures et les agressions racistes, et l'exploitation au travail, la discrimination au logement ou à l'embauche.

**Pour humaniser la société, il faut la débarrasser du racisme**. Ce n'est pas un combat périphérique mais central dans la lutte pour la liberté, l'égalité et la fraternité.

## *Programme de la liste « Pour l'Union Populaire, Lunel frère et solidaire »*

Partout, la créolisation française spontanée montre que l'énergie est disponible pour cela. **Lunel doit prendre une part active dans cette tâche**, notamment en permettant aux racisé·es eux-mêmes d'intervenir pour mener le combat antiraciste.

Dès la première année de notre mandat, nous nous engageons à :

- **Créer un Observatoire communal des discriminations, contre le racisme, l'islamophobie et l'antisémitisme** cogéré avec les associations et les habitant·e·s, doté d'un budget participatif, pouvant mettre en œuvre des théâtre forum ou des actions de testing.
- Constituer le maire et/ou le ou la président·e de Lunel Agglo en partie civile **lors de tout dépôt de plainte d'une victime de racisme.**
- Créer un « **Prix annuel de l'Égalité** » ouvert à plusieurs collèges (scolaires, habitant·e·s, partenaires et agent·e·s...).
- Cesser **la chasse à la Communauté des voyageurs.**
- Permettre l'accueil dans les meilleures conditions de **l'ensemble des voyageurs**, quelle que soit **leur origine** en facilitant l'accès aux services publics (école, cantines, accès à l'eau,...)
- **Réhabiliter l'aire des voyageurs** (à côté de Super U).
- Soutenir financièrement **les associations de lutte contre les discriminations.**
- **Développer l'enseignement de la mémoire coloniale** et de **l'histoire de l'immigration**, y compris celle à Lunel.

Dès 2027, nous aurons :

- **Renforcé la Maison de la justice** et mettrons en place un lieu d'accueil et un numéro vert, pour **signalement et accompagnement des victimes du racisme** et avec une permanence juridique gratuite.

A la fin de notre mandat, nous aurons :

- Réalisé **l'aire d'accueil des grands passages.**

Nous poursuivrons et renforcerons :

- le **Programme d'information et de sensibilisation contre le racisme** dans les établissements scolaires et centres de loisirs (dans le cadre de la Semaine contre le racisme par exemple) ;
- **L'absence de discriminations à l'emploi dans la collectivité** en mesurant les discriminations, en sensibilisant le personnel (avec une attention particulière aux ressources humaines), en menant des audits des risques structurels de discrimination et en réévaluant les processus de recrutements si nécessaire.

## **Nous combattons le sexisme et les LGBTIphobies**

L'offensive réactionnaire s'attaque en priorité aux droits des femmes et des personnes LGBTI. Partout, **les femmes continuent de subir l'oppression et la domination masculine.** Les actes de violence LGBTIphobes, quant à eux, ont augmenté de 13 % en 2023.

## *Programme de la liste « Pour l'Union Populaire, Lunel frère et solidaire »*

Bien que des avancées notables aient été réalisées ces dernières années, comme la constitutionnalisation de l'interruption volontaire de grossesse en 2024 ou l'ouverture de la PMA aux femmes lesbiennes et célibataires en 2021, **l'égalité pleine et entière reste à conquérir.**

Nous ferons de **Lunel une commune résolument féministe et inclusive**, véritable cheville ouvrière de l'égalité et de l'émancipation de chacune et chacun.

Sur cet enjeu, notre gouvernance s'articulera autour de 3 fronts : la **lutte contre le patriarcat** sous toutes ses formes, la mise en place d'une **politique spécifique de lutte contre le sexisme**, la mise en place d'une **politique spécifique de lutte contre la LGBTIphobie.**

Pour cela, dès la première année de notre mandat, nous nous engageons à :

- Mettre en place un lieu d'accueil et un numéro vert, pour le **signalement et l'accompagnement des victimes du sexisme et de LGBTIphobies** et avec **une permanence juridique gratuite.**
- Constituer le maire et/ou le ou la président·e de Lunel Agglo en partie civile **lors de tout dépôt de plainte d'une victime de sexisme, ou de LGBTIphobies.**
- Favoriser l'intervention d'associations engagées **pour l'égalité dans les écoles.**
- **Former** les agent·es de la collectivité **aux problématiques du sexisme, des questions LGBTI** y compris sur les questions propres à l'accueil des personnes transgenres et intersexuées et des enfants des familles LGBTparentales dans les administrations pour lutter contre les stéréotypes et permettre une bonne orientation des personnes victimes.
- **Développer les lieux et campagnes d'information** sur les moyens de la **santé sexuelle et reproductive** (contraception, accès à l'IVG, prévention VIH et Infection sexuellement transmissibles).
- Lancer un **plan de lutte contre le harcèlement sexuel** au travail en lien avec les organisations syndicales de la collectivité.
- Développer et soutenir, par la ville et Lunel Agglo, les **lieux d'accueil d'urgence pour femmes victimes** de violence avec ou sans enfant.
- Développer en lien avec l'État et la justice **des mesures d'éloignement** des conjoint·e·s violent·e·s et d'accompagnement des auteur·e·s de violence (prise de conscience de la violence, prévention de la récidive).
- Initier des **comités de défense des victimes de violences sexuelles**, qui militeront auprès des pouvoirs publics pour un réexamen des plaintes classées sans suite.
- **Aménager un environnement urbain favorable aux femmes** (éclairage public automatisé, mobilier urbain...).
- Créer un **lieu d'accueil pour les personnes en rupture familiale** du fait de leur orientation sexuelle.
- **Former les agents des CCAS/CIAS** sur l'accueil et l'accompagnement des publics LGBTI.

## *Programme de la liste « Pour l'Union Populaire, Lunel frère et solidaire »*

- **Former les personnels de la police municipale** sur les problématiques et l'accueil des personnes LGBTI pour qu'ils connaissent **les critères de discrimination** liés à l'orientation sexuelle, mais aussi à **l'identité de genre** et à **l'état de santé**, et connaissent les nouveaux délais de prescription (un an) afin de bien guider les victimes et **de prêter une attention particulière à la situation des personnes trans** et à **leur état civil**.
- **Soutenir activement les Marches des Fiertés** comme des événements de visibilité, de revendications et de célébration des droits LGBTI en collaboration avec les associations locales, en facilitant leur organisation logistique, en garantissant leur sécurité, et en participant institutionnellement visiblement (expositions, conférences, projections, ateliers, sauvegarde et valorisation des productions culturelles et militantes LGBTI passées et présentes).

Dès mi-mandat, nous aurons :

- Donnée à voir en positif, une **société émancipée, à travers la politique culturelle et événementielle de la municipalité** et nous l'espérons, de Lunel Agglo : travailler sur le contenu des commandes de la médiathèque en ouvrages de l'esprit ou presses d'actualité, festivals ou journées thématiques, par le **renforcement d'un fonds d'archives des luttes locales d'émancipation antiraciste, féministe, laïque et LGBTI** de Lunel.

Nous renforcerons :

- En urgence, **l'éducation à la vie affective et sexuelle prenant en compte les questions de genre et les personnes LGBTI**.
- **La mise en place d'un-e référent-e**, ou d'une **cellule de référence**, pour les **victimes de violences ou de discriminations** notamment celles **liées à l'orientation sexuelle, à l'identité de genre ou à l'état de santé**, dans les postes de police municipaux.

## **Nous ferons de Lunel une commune accessible**

**Le handicap** touche 12 millions de Français-es (18 % de la population) et **est la première cause de discrimination en France**. Cela concerne en premier lieu les communes, car elles sont responsables de bâtiments essentiels pour la vie quotidienne, notamment les écoles maternelles et élémentaires, où plus de 200 000 enfants en situation de handicap sont scolarisés. Ces bâtiments doivent tous être accessibles depuis au moins 2015 selon la loi handicap de 2005.

Cependant, 56 % des établissements recevant du public (ou ERP) ne sont toujours pas accessibles aujourd'hui. L'accessibilité a trop longtemps été mise de côté, perçue comme un coût trop élevé par des calculs comptables déshumanisés.

**Il n'est plus tolérable de priver un cinquième de la population du droit de vivre en société**. Élu-e-s, nous prendrons immédiatement des mesures fortes sur Lunel pour rendre notre ville 100 % accessible.

Dès la première année de notre mandat, nous nous engageons à :

## *Programme de la liste « Pour l'Union Populaire, Lunel frère et solidaire »*

- Lancer un **plan pluriannuel d'accessibilité des locaux** et former les agents en lien avec le public à l'accueil des personnes en situation de handicap.
- **Favoriser l'achat de matériel adapté** dans les écoles pour accueillir les enfants en situation de handicap.
- Favoriser les **bourses à matériel médical** (fauteuil roulant, planches de transfert...) et ateliers de réparation.
- **Favoriser l'accueil des enfants handicapés** dans les crèches publiques.
- Respecter les obligations de la commune en **matière d'emploi, à tous niveaux de responsabilités, de personnes handicapées.**

Dès mi-mandat, nous aurons :

- Si nécessaire, augmenté le nombre de **classes spécialisées pour l'accueil des enfants** ayant des handicaps lourds, **type classe UEMA** (unité enseignement maternelle autisme) dans le cadre des nouveaux projets d'équipements scolaires.

A la fin de notre mandat, nous aurons :

- **démontré que l'objectif « zéro lieu inaccessible »** (lieux et transports publics, commerces, etc.) est réalisable.

## **Nous ferons vivre la laïcité et l'égalité**

La **laïcité est la séparation des Églises et de l'État**. Ni plus, ni moins. Elle n'est ni un athéisme d'État, ni une arme anti-religion, et encore moins un outil pour discriminer ou exclure celles et ceux qui ont une religion minoritaire. La 6<sup>ème</sup> république à laquelle nous aspirons devra la rétablir comme **principe émancipateur** et rompre avec son usage dévoyé islamophobe ou antisémite.

**Lunel fera ce retour aux sources de la laïcité** notamment en refusant les financements publics pour les religions, toutes les religions.

Dès la première année de notre mandat, nous nous engageons à :

- **Refuser le financement** des structures confessionnelles et culturelles.
- **Supprimer immédiatement toutes les aides extra légales à l'enseignement privé**, et refuser toute aide financière à la rénovation d'établissements scolaires privés.
- **Garantir la laïcité du périscolaire** en y refusant toute intervention d'associations religieuses, marchandes, ou de lobbies patronaux.
- **Bannir tout type d'objet à caractère religieux** de tous les lieux gérés par la commune ou de Lunel Agglo.
- **Interdire aux élus d'assister à des cérémonies religieuses** au titre de leurs fonctions ou de recevoir

des titres religieux.

A la fin de notre mandat, nous aurons :

- Mis en place un **service public laïc et gratuit des obsèques**.

## Nous émanciperons par la culture

Les **arts et la culture sont au cœur du progrès humain**. Pourtant, ils subissent de plein fouet les coupes budgétaires et l'austérité imposées aux collectivités par les politiques d'Emmanuel Macron.

À l'opposé de la culture par algorithme que tentent de nous imposer les plateformes, les communes sont les artisans d'une culture de proximité et du quotidien.

Maillons essentiels du **service public des arts et de la culture**, les communes jouent un rôle déterminant. **Lunel est déjà une commune particulièrement active** dans ce domaine, aussi nous poursuivrons et nous renforcerons ce positionnement.

**Soutenir les travailleurs et travailleuses de l'art, encourager la création** dans toute sa diversité, et permettre à chacune et chacun de **développer un rapport sensible au monde** : les communes incarnent une nouvelle étape de la **démocratisation culturelle**.

Dès la première année de notre mandat, nous nous engageons à :

- **Permettre au plus grand nombre d'accéder à un enseignement et une pratique artistique** à l'école de musique ou dans une association de danse, de théâtre en proposant notamment une politique tarifaire liée au quotient familial et en favorisant l'accessibilité aux lieux de cours et activités.
- **Appliquer le 1% artistique**, c'est-à-dire la commande d'œuvres d'art dans la construction et la rénovation de chaque bâtiment public et prévoir des actions de médiation culturelle autour des œuvres installées.
- Construire avec les habitant·e·s des **projets de rénovation du patrimoine historique** de Lunel pour l'ouvrir à la culture et à l'événementiel.
- **Favoriser les jumelages entre les structures culturelles et les écoles** et ouvrir des **résidences d'artistes** en milieu scolaire.
- **Développer les activités artistiques et culturelles** dans les centres de loisirs, crèches, Ehpad... en lien avec les équipements, associations et artistes du territoire.
- **Faire appel à des artistes** avec les Comités de quartier citoyen de proximité pour l'ensemble de la vie municipale (**illuminations, projets d'aménagements...**).
- **Garantir la diversité et la liberté de création et d'expression** dans la vie culturelle locale.

Dès 2027, nous aurons :

- Favorisé **l'implication citoyenne en matière de programmation artistique** (cinéma, théâtre,

## *Programme de la liste « Pour l'Union Populaire, Lunel frère et solidaire »*

musées...) dans la vie culturelle municipale, par le soutien à la vie associative en lien avec les structures culturelles locales et le développement de projets d'éducation populaire.

Dès mi-mandat, nous aurons :

- Créé à nouveau une **Maison de jeunesse et de la culture** (MJC), lieux de mixité culturelle et d'éducation populaire, et développer des partenariats avec les centres sociaux, équipements culturels, associations et artistes locaux.
- **Mis à disposition d'artistes les lieux vacants** notamment en centre-ville, pour proposer des espaces de création, de fabrication, de recherche, d'exposition, d'expression, voire d'universités populaires, permanents ou non.
- **Soutenu les artistes locaux et les équipes artistiques locales**, notamment émergentes, grâce à des **financements dédiés**, la **programmation culturelle municipale**, la commande publique notamment par des appels à projets.
- Sauvegardé et planifié l'entretien et la **valorisation du patrimoine communal** ainsi que la bifurcation écologique des structures et événements culturels en partenariat avec les autres acteurs publics concernés.

Nous poursuivrons et renforcerons :

- **la gratuité** des événements, espaces publics et des équipements culturels.

## **Nous promouvons le sport populaire**

**Le sport est une véritable question de santé publique** : l'inactivité physique cause chaque année dix fois plus de décès que les accidents de la route. Pourtant, **de plus en plus de personnes sont exclues de la pratique sportive, faute de moyens.**

**Le sport doit être considéré comme un service public**, garantissant un accès égal pour toutes et tous, sans discrimination de genre, de condition physique ou de situation financière. À l'opposé du modèle du sport-business, **Lunel développera un sport populaire, vecteur d'émancipation individuelle et collective.**

Dès la première année de notre mandat, nous nous engageons à :

- Étendre l'**accessibilité des installations sportives scolaires aux associations** en dehors des horaires d'ouverture des établissements scolaires, y compris pendant les vacances.
- **Soutenir la pratique sportive féminine et mixte** en engageant une réflexion sur le type d'équipement sportif à construire et en élaborant, avec les associations sportives locales, une **charte de lutte contre les discriminations** dans le sport.
- Créer des **garderies ludico-sportives** dans les équipements sportifs municipaux, notamment pour favoriser la pratique sportive des parents.
- **Refuser le « nommage »** par des grandes marques des équipements sportifs et leur privatisation.

## *Programme de la liste « Pour l'Union Populaire, Lunel frère et solidaire »*

- **Protéger les pratiquant·es de sports de nature en interdisant sur le territoire communal ou intercommunal la chasse le dimanche.**

Dès 2027, nous aurons :

- Construit dans les quartiers de Lunel des **mini-terrains sportifs publics de proximité** (foot, basket, volley,..) et équipements extérieurs en libre accès.
- **Favorisé la gratuité et la tarification sociale** des équipements sportifs et des associations.
- **Valorisé et permis l'accès au sport au plus grand nombre à travers un événement annuel** permettant de faire découvrir les associations sportives (fête du sport).

Dès mi-mandat, nous aurons :

- Favorisé et **développé des clubs inclusifs**, permettant la pratique du **handisport**.
- Revu l'ensemble des Partenariat Public-Privés (PPP) et des Délégations de Service Public (DSP) en cours **pour permettre l'accès gratuit aux équipements sportifs publics** (complexes sportifs, stades, piscine, gymnase, arènes,...) aux **associations sportives** de la ville **dans le cadre d'un conventionnement pluriannuel**.
- **Mis en place un dispositif gratuit d'apprentissage de la natation** dès le plus jeune âge, en plus de l'apprentissage obligatoire pendant le temps scolaire.

## **Nous encouragerons la vie associative**

A Lunel, les associations sont un maillon essentiel du **lien social**. Leurs actions permettent de garantir des activités et une présence là où elles sont parfois les seules à en proposer. Mais face à l'austérité budgétaire, elles pâtissent souvent d'un manque de financement public, notamment pour les plus petites d'entre elles proposant une action de proximité.

Loin des velléités clientélistes qui ont pu exister par le passé, **Lunel doit avoir à cœur de soutenir les associations pour faire vivre les solidarités locales et le lien social.**

Dès la première année de notre mandat, nous nous engageons à :

- Permettre le **prêt gratuit des infrastructures municipales** aux associations et collectifs (salles polyvalentes, gymnases, etc.).
- Élaborer des **chartes éthiques pour ne pas mettre en concurrence les associations** et définir des **objectifs partagés associations/communes**.
- Établir un **rapport de coopération** avec le mouvement associatif **respectant son autonomie**.
- **Faire de l'enjeu égalitaire un critère de subvention** : exercice paritaire des responsabilités, encouragement aux pratiques féminines dans des domaines où elles sont peu présentes.

Dès 2027, nous aurons :

- **Généralisé les conventions pluriannuelles, financer les associations à hauteur réelle du travail** qu'elles fournissent, **ne pas les utiliser** comme manière de faire **de la délégation de service public** au rabais.
- Créé un **observatoire de la vie associative Lunelloise** pour suivre, analyser et rendre compte de leur activité, avec des données accessibles à tous. Il s'agit d'un outil public pour garantir la transparence (rapports moraux et financiers) et l'équité (inclusion, non-discrimination) entre les associations.

## Nous ferons confiance à la jeunesse Lunelloise

**Chaque génération est un peuple nouveau.** Bien sûr la jeunesse est multiple. Les dynamiques inégalitaires s'y exercent aussi en son sein. Mais il y a aussi une dynamique homogénéisante : **celle d'être mis à la marge de la société néolibérale.**

Dans les études, dans le travail, dans le logement ; la **précarité est le mode de vie proposé à la jeunesse aujourd'hui.** Les jeunes locataires dépensent près de la moitié de leur revenu en moyenne dans leur logement. Ils sont aussi un sur deux à avoir un contrat précaire.

Lunel doit **soutenir la jeunesse** pour lui donner les moyens de construire **la société de demain.**

Dès la première année de notre mandat, nous nous engageons à :

- **Développer les logements étudiants** gérés par les CROUS car Montpellier comme Nîmes, des villes universitaires, sont à moins de 20 minutes de train ; ainsi que **l'habitat intergénérationnel.**
- Privilégier **l'accord de baux au CROUS** plutôt qu'au secteur privé.
- **Réserver du foncier au logement étudiant** et à destination des **jeunes actifs.**
- **Soutenir les projets citoyens, humanitaires, associatifs portés par les jeunes** (bourses, locaux, etc.).
- **Favoriser l'insertion des jeunes en difficulté** au sein des structures municipales.
- Créer des **lieux de citoyenneté, de débat et d'éducation à l'esprit critique** pour les jeunes (conseils de la jeunesse, de la vie étudiante, conseils municipaux des enfants, etc.).
- Mettre en place des **espaces santé jeunes** proposant des consultations gratuites et anonymes de prévention.
- Expérimenter **l'ouverture d'équipements publics en soirée pour les jeunes et les associations** (gymnases, maisons de quartier, etc.).

## Nous assumerons d'être une commune refuge pour les exilé·e·s

La « **submersion migratoire** » comme le « grand remplacement » **n'existent pas**. Ce sont des mythes inventés par l'extrême droite pour **diviser** et **susciter le racisme**.

Au contraire, **l'immigration apporte de nombreux bienfaits à la France** : sa contribution aux finances publiques est **positive**, elle **crée des richesses** et surtout **des liens** entre notre pays, notre peuple et d'autres tout autour de la planète. Il faut se souvenir que **personne ne quitte son pays d'origine par plaisir** mais par **nécessité**.

**Accueillir dignement relève alors de notre humanité commune, ni plus ni moins.**

Dès la première année de notre mandat, nous nous engageons à :

- Se porter **commune volontaire pour l'accueil de migrant·e·s** et mettre à disposition de l'État des bâtiments pour accueillir des hébergements d'urgence pour migrant·e·s.
- Contribuer à la mise en place d'**un réseau de communes solidaires** aux échelles intercommunales et nationales pour l'accueil digne des migrants.
- S'engager dans des **actions de plaidoyer** et de **solidarité internationale** à travers la participation à des réseaux comme **ANVITA**.
- Renforcer et **soutenir des actions de solidarité et activités co-construites avec les personnes migrantes** (cours de français, cuisines participatives, etc.) par le prêt de locaux ou un soutien financier.
- Mettre en place une **carte d'identité municipale** permettant une **preuve de domiciliation et l'accès aux services municipaux** et développer les **parrainages républicains** de personnes sans papiers.
- **Former les agent·e·s municipaux**, premier·ère·s interlocuteur·rice·s avec les publics, **aux grands enjeux de la migration** et à **l'accueil et accompagnement des publics** en situation de **précarité**.
- Améliorer les dispositifs d'accès aux droits au sein des communes par la **création d'un réseau de volontaires** de Lunelloises et Lunellois **interprètes et écrivains publics**.
- **Scolariser de façon inconditionnelle tous les enfants**, quel que soit leur statut administratif, dans les établissements de la collectivité, en vertu du principe d'égalité en matière d'accès à l'éducation.
- **Renforcer les dispositifs d'accompagnement des personnes migrantes** et d'**aide à la parentalité** : cours de français, soutien administratif, actions socio-éducatives, etc.

## Lunel sera une commune engagée pour la paix

La **paix** n'est pas une donnée naturelle, c'est une **construction humaine**.

Il faut donc **travailler pour l'obtenir** et la **conserver** quand elle est là. C'est pourquoi il faut **construire** une **culture de la paix**.

## *Programme de la liste « Pour l'Union Populaire, Lunel frère et solidaire »*

Pour cela, il faut contribuer, à tous les niveaux de gouvernement, à **rappeler les principes du droit international**, seule alternative viable à la loi du plus fort qui conduit à tant de souffrances.

Lunel, parce qu'elle **veut reprendre le meilleur de l'héritage du peuple français**, est concernée dès qu'un peuple, où qu'il soit dans le monde, est **martyrisé**. Elles témoignent de cette solidarité avec les opprimés du monde entier. De cette façon, elles annoncent depuis la France l'avènement d'un peuple humain.

Dès la première année de notre mandat, nous nous engageons à :

- **Faire voter** par le conseil municipal **une motion pour défendre la paix durable à Gaza** et en **Cisjordanie**, la **reconnaissance de l'État palestinien**, la **fin de l'apartheid en Cisjordanie** et du **blocus à Gaza**.
- **Défendre des jumelages** avec des communes dans le monde **pour soutenir les peuples opprimés en en lutte**.
- **Rejoindre un réseau** international de **communes antifascistes** face à la montée de l'extrême droite.

## **Nous lutterons contre la fracture numérique**

Le numérique a bouleversé notre quotidien en offrant de nombreuses possibilités : accéder en ligne à des services ou à l'information, automatiser des tâches de plus en plus complexes, décupler les capacités de calcul, etc. Cependant, **en matière d'accès aux services publics, le numérique est souvent synonyme de perte de lien humain et de mise à l'écart de certaines franges de la population** : l'INSEE, en 2021, compte que près de 15 % des Français·e·s n'ont pas utilisé Internet dans les trois derniers mois.

Lunel qui est en première ligne en matière de lien social doit donc trouver un équilibre pour **ne pas accroître la fracture numérique**.

Dès la première année de notre mandat, nous nous engageons à :

- **Garantir le choix entre démarche physique ou dématérialisée**, en s'assurant que toute dématérialisation de service public ne signifie pas la fermeture de l'accueil physique
- Instaurer des « **maisons du numérique** » et en partenariat avec Lunel Agglo, utiliser la médiathèque pour assumer, en lien avec les associations ou les futurs FabLab, un rôle de médiation numérique, par exemple en lien avec les bureaux informations jeunesse ou les centres socio-culturels
- Mettre en application **les principes d'auditabilité, d'explicabilité** et de **transparence** sur les algorithmes et intelligences artificielles utilisées dans les services municipaux afin que les habitant·e·s soient informé·es du **rôle**, du **poids financier** et de **la place des algorithmes** dans la **gestion des prises de décisions** à échelles communales et intercommunales.
- **Protéger notre patrimoine numérique**, avec un programme pour **sécuriser, mettre à jour ou archiver les ressources numériques locales** afin de les protéger contre la **décadence numérique** (disparition des pages internet) ou les **attaques malveillantes**.

*Programme de la liste « Pour l'Union Populaire, Lunel fière et solidaire »*

Retrouvez l'intégralité du programme porté par les candidates et candidats de la liste « Pour l'Union populaire, Lunel fière et solidaire » sur notre site internet :

<https://unionpopulairelunel.fr/notre-programme/>

**L'UNION  
POPULAIRE  
POUR LUNEL!**

[unionpopulairelunel@gmail.com](mailto:unionpopulairelunel@gmail.com)

<https://unionpopulairelunel.fr/>



Retrouvez-nous sur :

[Facebook](#) – [YouTube](#) – [Telegram](#) – [BlueSky](#) – [WhatsApp](#) – [Tiktok](#) – [Instagram](#) – [Action Populaire](#)

Liste soutenue par :

